

Rapport sur le sans-abrisme à Sudbury

Comparaison des résultats de
juillet 2000 à janvier 2003

par
Carol Kauppi, PhD

Équipe responsable du projet :

Conseil de planification sociale de Sudbury
Janet Gasparini, directrice générale
Martha Andrews, assistante à la recherche

École de service social, Université Laurentienne
Jean-Marc Bélanger, PhD
Cheryle Partridge, MSW

Préparé pour la
Ville du Grand Sudbury

par le
Conseil de planification sociale de Sudbury

Avril 2003

Rapport sur le sans-abrisme à Sudbury : Volet 6

Comparaison des résultats de juillet 2000 à janvier 2003

par
Carol Kauppi, PhD

Équipe responsable du projet :

Conseil de planification sociale de Sudbury
Janet Gasparini, directrice générale
Martha Andrews, assistante à la recherche
Staci DiLendardi, assistante à la recherche

École de service social, Université Laurentienne
Jean-Marc Bélanger, PhD
Cheryle Partridge, MSW

Avril 2003

Cette étude a été financée par la Ville du Grand Sudbury en partenariat avec l'Initiative de partenariats en action communautaire de Développement des ressources humaines Canada.

On peut se procurer des exemplaires supplémentaires du rapport au
Conseil de planification sociale de Sudbury :

30 chemin Sainte-Anne, bureau 105
Sudbury ON
P3C 5E1

Tél. : (705) 675-3894
Téléc. : (705) 675-3253

spc@cyberbeach.net

Directrice de la recherche
Conseil de planification sociale de Sudbury

Carol Kauppi, PhD
Professeure agrégée
École de service social
Université Laurentienne
935 chemin du lac Ramsey
Sudbury ON
P3E 2C6

Tél. : (705) 675-1151, poste 5058
Téléc. (705) 671-3832

ckauppi@nickel.laurentian.ca

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué au succès de ce projet. En effet, des sans-abri, des fournisseurs de services, des membres du corps professoral et de la population étudiante de l'École de service social de l'Université de Sudbury, des membres de la collectivité, du personnel de la Ville du Grand Sudbury ainsi que du Conseil de planification sociale de la région de Sudbury nous ont apporté de l'aide. Il convient surtout de souligner la contribution essentielle des sans-abri de Sudbury sans qui l'étude actuelle n'aurait pas pu se dérouler. Les études futures reposeront aussi sur leur participation et leur bonne volonté pour partager des renseignements personnels. Cette étude a aussi pu être menée à bien grâce aux fournisseurs de services qui ont apporté une contribution à plusieurs égards, notamment en formulant des commentaires sur la méthodologie, en nous donnant accès à leurs clients, en recueillant des informations pour l'étude et en classant les recommandations par ordre de priorité. Leur détermination à faciliter le déroulement du projet malgré leurs obligations pressante a été vraiment remarquable. Le dénombrement complet de la population des sans-abri aurait été impossible sans leur aide.

Comme pour les études précédentes, nous remercions spécialement les cadres, le personnel et les bénévoles de l'Association des jeunes de la rue, du Centre d'action pour les jeunes de Sudbury, et de la Police régionale de Sudbury qui ont facilité le projet en permettant à nos chercheurs d'accompagner des travailleurs et des agents lors de leurs interventions ou pendant leur quart de nuit. Les membres du Groupe de travail sur les refuges d'urgence et l'itinérance ont aussi joué un rôle clé dans le déroulement de ces études en examinant les résultats et en élaborant des plans pour trouver une solution aux problèmes décelés.

Nous remercions spécialement la professeure Sheila Hardy, du Département des services sociaux pour les Autochtones de l'École de service social de l'Université Laurentienne, le professeur Derek Wilkinson du Département de sociologie, Gail Elliot du conseil d'administration du Conseil de planification sociale de Sudbury, et Denise Toner, de l'Association des jeunes de la rue, qui ont effectué un examen éthique. De plus, l'étude n'aurait pas pu avoir lieu sans la collaboration du personnel du Conseil de planification sociale qui a participé à une vaste gamme d'activités, notamment, la liaison avec des organismes communautaires, la collecte et le traitement de données, et l'édition. Nous louons également la diligence et la motivation dont les membres de l'équipe de recherche ont fait preuve dans l'accomplissement des activités de recherche. Finalement, nous remercions les membres du conseil d'administration du Conseil de planification sociale pour leurs commentaires, ainsi que Michèle Lejars qui a traduit les rapports en français.

En particulier, nous avons apprécié les commentaires et l'aide des personnes suivantes au cours des diverses étapes du volet 6 :

- Janet Gasparini, directrice générale, Conseil de planification sociale de Sudbury
- Martha Andrews, assistante à la recherche, Conseil de planification sociale de Sudbury
- Christine Hardy, adjointe de recherche, Conseil de planification sociale de Sudbury
- Amanda McLeod, Conseil de planification sociale de Sudbury
- Josée Lafleur, étudiante et membre de l'équipe de recherche, Collège Cambrian

- Corrine Aguonia, membre de l'équipe de recherche
- Travailleurs sociaux, l'Association des jeunes de la rue
- Marlene Gorman et des travailleurs sociaux, Centre d'action pour les jeunes de Sudbury
- Des étudiants à la maîtrise ès arts, à la maîtrise en service social et au baccalauréat en service social qui ont suivi des cours de recherche en service social et en développement humain en 2002-2003
- Harold Duff et Mary Murdoch, Ville du Grand Sudbury

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

INTRODUCTION	i
La présente étude (volet 6)	1
Aperçu du présent rapport (volet 6)	1
MÉTHODOLOGIE	2
Définition de « sans-abri »	2
Démarche suivie pour l'étude	2
Étape I : Dénombrement des sans-abri par les organismes	3
Dénombrement	3
Étape : Enquête de quartier	5
Stratégie d'échantillonnage	5
Procédé	6
Étape III : Observations sur le terrain	7
Étape IV : Enquête sur les problèmes de santé mentale et physique des sans-abri	8
RÉSULTATS	9
Étape 1 : Dénombrement des sans-abri	9
Les sans-abri cachés	
Dénombrement sans double compte	12
Personnes à risque élevé par rapport à absolument sans abri	14
Sans-abrisme absolu	
Raisons du sans-abrisme absolu	17
Le sexe et le sans-abrisme absolu	21
Caractéristiques des personnes n'ayant absolument aucun logement	21
Âge	21
Sexe et âge	23
Appartenance ethnique	25
Situation de famille	26
Soutien social, aide sociale et raisons de l'absence de logement	27
Prestations d'aide sociale et sources de revenus	27
Sources des revenus	29
Raisons du sans-abrisme	31
Raisons du sans-abrisme par sexe, âge et appartenance ethnique	35
Étape II : Enquête de quartier	42
Le sans-abrisme constitue-t-il un problème?	42
Raisons perçues du sans-abrisme et facteurs liés à cette situation	43
Raisons perçues	43
Facteurs liés au sans-abrisme	43
Comparaison des attitudes envers le sans-abrisme : à Sudbury et au Canada	48
Différences d'opinions sur le sans-abrisme par catégories de revenus	48

Expériences personnelles du sans-abrisme : En général et à Sudbury	51
En général	51
À Sudbury	53
Raisons du sans-abrisme : En général et à Sudbury	
En général	
À Sudbury	
Solutions au sans-abrisme perçues par les résidents	56
Étape III : Observations sur le terrain	58
Étape IV : Enquête sur la santé	
Difficultés à satisfaire les besoins fondamentaux	
Troubles de santé physique et mentale déclarés par les sans-abri	
Accès aux services de santé	
CONCLUSIONS	
RECOMMANDATIONS	
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXE A : Distribution des âges de la population des sans-abri	

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Refuges et organismes qui recensent les sans-abri, de juillet 2000 à janvier 2003
- Tableau 2 : Nombre de cas faisant et ne faisant pas double emploi et autres cas relevés au cours des volets 1 à 6
- Tableau 3 : Nombre de sans-abri desservis par des refuges et organismes ayant participé aux volets 1 à 6
- Tableau 4 : Caractéristiques des personnes absolument sans-abri, de janvier 2001 à janvier 2003
- Tableau 5 : Sources de revenus des personnes absolument sans-abri
- Tableau 6 : Raisons du sans-abrisme absolu, de juillet 2001 à janvier 2003
- Tableau 7 : Population des sans-abri par groupe d'âge, V1 à V6
- Tableau 8 : Pourcentage des sans-abri, par sexe et âge, V1 à V6
- Tableau 9 : Sexe et situation de famille, V1 à V6
- Tableau 10 : Comparaison des sources de revenus des personnes n'ayant aucun logement et de celles risquant beaucoup de devenir des sans-abri, de juillet 2001 à janvier 2003
- Tableau 11 : Principales raisons du sans-abrisme, V1 à V6
- Tableau 12 : Comparaison des explications du sans-abrisme données par les résidents et les sans-abri au cours des volets 1 à 6
- Tableau 13 : Pourcentage des résidents attribuant le sans-abrisme à Sudbury à des facteurs donnés, V1 à V6
- Tableau 14 : Attitudes envers le sans-abrisme : Sudbury, V6 et échantillon national de la SCHL
- Tableau 15 : Raisons pour lesquelles des membres des réseaux personnels des résidents étaient

sans-abri : en général et à Sudbury, V3 à V6

Tableau 16 : Points de vue des résidents sur les stratégies de règlement du sans-abrisme, V1 à V6

Tableau 17 : Pourcentage des participants ayant des difficultés à satisfaire leurs besoins fondamentaux

Tableau 18 : Santé physique, émotionnelle et mentale déclarée par les sans-abri

Tableau 19 : Troubles de santé physique, émotionnelle et mentale ressentis par les sans-abri au cours de l'an dernier

Tableau 20 : Symptômes de troubles mentaux ressentis par les sans-abri au cours de l'an dernier

Tableau 21 : Accès aux soins de santé au cours de l'an dernier

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre de sans-abri, V2 à V6

Figure 2 : Population des sans-abri, par sexe, V1 à V6

Figure 3 : Âge moyen, par sexe, V1 à V6

Figure 4 : Population des sans-abri, par appartenance ethnique, V1 à V6

Figure 5-A : Pourcentage de personnes absolument sans-abri, par type d'aide sociale reçue, V6

Figure 5-B : Pourcentage de personnes à risque de devenir sans abri, par type d'aide sociale reçue, V6

Figure 6 : Distribution des réponses des personnes ayant fait l'expérience personnelle du sans-abrisme, V1-V6

Figure 7 : Qui était sans-abri?, V2 à V6

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Principales raisons du sans-abrisme par sexe et par âge (adultes), V2 à V6

Encadré 1-A : Principales raisons du sans-abrisme par sexe et par âge (adolescents), V2 à V6

Encadré 2 : Principales raisons du sans-abrisme par ethnies (Anglophones et Francophones), V2 à V6

Encadré 2-A : Principales raisons du sans-abrisme par ethnies (Autochtones), V2 à V6

Encadré 3 : Thèmes ressortant des observations sur le terrain, V1 à V6

RÉSUMÉ

Introduction

L'étude du volet 6 (V6) est la sixième d'une série de sept menées sur le sans-abrisme à Sudbury entre juillet 2000 (V1) et juillet 2003 (V7). Ce volet a repris les trois principales étapes des études précédentes : dénombrement des sans-abri, enquête de quartier, recherche qualitative sur le terrain. De plus, s'est ajouté une enquête visant à recueillir des renseignements sur les problèmes de santé physique et mentale des sans-abri et l'accès aux soins de santé.

Définition du sans-abrisme

Tout comme dans les études antérieures sur le sans-abrisme à Sudbury, nous avons adopté une définition large en incluant non seulement les personnes qui étaient absolument sans-abri au moment de l'étude, mais aussi celles qui risquaient fort de le devenir (c.-à-d., celle adoptée par le groupe de travail du maire sur l'intervention auprès des sans-abri de Toronto. Selon la définition utilisée dans l'étude menée à Toronto, qui se fondait sur des travaux de Daly (1996), les sans-abri étaient des personnes qui n'avaient absolument pas d'abri, périodiquement ou temporairement, ainsi que celles qui risquaient fort de se retrouver à la rue dans un proche avenir. *Cependant, depuis le volet 2 de l'étude mené en janvier 2001, nous avons aussi relevé et dénombré les personnes qui n'avaient absolument pas de logement.* La définition élargie du sans-abrisme permet d'élaborer des stratégies pour aborder les causes fondamentales du sans-abrisme, qui ne relèvent pas de l'intervention d'urgence, et prévenir ainsi le problème.

Méthodologie de recherche

Afin de pouvoir faire une comparaison avec nos études précédentes, nous avons utilisé la même combinaison de méthodes dans le volet 6. Des données quantitatives et qualitatives ont été recueillies au cours de trois étapes menées simultanément dans la semaine du 22 au 28 janvier 2003. En outre, chaque étude a inclus une composante unique; dans le volet 6, la quatrième étape a consisté à effectuer une enquête sur la santé physique et mentale et l'accès aux services de santé. Voici les quatre étapes du volet 6 :

- le dénombrement des sans-abri utilisant les refuges, les organismes de services sociaux et d'autres services de soutien de la région de Sudbury, y compris des personnes absolument sans abri.
- une enquête en personne dans des ménages de Sudbury, dans des quartiers choisis au hasard.
- une recherche qualitative sur le terrain dans des sites du centre-ville occupés par des sans-abri;
- une enquête sur la santé.

Principales conclusions

Étape I : Dénombrement des sans-abri

- Les chiffres bruts (cas faisant et ne faisant pas double emploi) provenant du dénombrement effectué par les organismes, les centres d'accueil et d'autres fournisseurs de service ont révélé que 514 personnes avaient utilisé les services dans la semaine où s'est déroulé le volet 6.

- L'analyse visant à déterminer les cas ne faisant pas double emploi a indiqué que **409 personnes** étaient sans abri pendant cette semaine.
- La Mission de la rue Elgin, les Services à la famille de l'Armée du Salut, la Maison Genevra du YMCA, et le refuge de l'Armée du Salut ont dénombré les deux tiers de la population des sans-abri.

Sans-abrisme absolu

- Dans le V6, les personnes absolument sans abri ont constitué plus du tiers (36 %) des clients des services des organismes participants.
- Quoique la majorité des sans-abri absous étaient des hommes, près de la moitié (45 %) étaient des femmes ou des jeunes filles.
- Les Francophones sont constamment sous-représentés dans la population des sans-abri par rapport à la population en général (11 % dans le V6 par rapport à 29,6 % dans la population du Grand Sudbury, selon le recensement de 2001). Par contraste, les Autochtones sont largement sur-représentés chez les sans-abri. Ils constituaient plus du quart des sans-abri dans les volets 4 à 6.
- La majorité des sans-abri absous avaient de 20 à 59 ans dans le V6 comme, d'ailleurs, dans toutes les études précédentes. Un petit nombre d'enfants de moins de 12 ans ($n = 5$) et de personnes âgées ($n = 4$) faisaient aussi partie de ce type de sans-abri.
- Environ la moitié de ces personnes (48 % dans le V6, 50 % dans le V4 et 52 % dans le V3) n'ont indiqué aucune source de revenu. Les problèmes avec les programmes de sécurité du revenu, surtout Ontario au travail (OT) ont un lien direct avec le sans-abrisme. Dans le V6, 28 personnes étaient à la rue parce qu'elles avaient été jugées inadmissibles à l'aide sociale, ou parce que leurs prestations étaient en retard ou supprimées, ou qu'elles étaient tout simplement insuffisantes.
- La violence familiale et d'autres problèmes du genre, comme le divorce ou la séparation, étaient aussi des causes importantes de sans-abrisme. Combinées, ces catégories constituent le quart des sans-abri étudiés dans le volet 6 (25,4 %).
- L'incapacité de payer le loyer est clairement liée à la pauvreté et aux petits salaires; 42 personnes ont indiqué qu'elles avaient été mises à la porte ou n'avaient pas assez d'argent pour payer le loyer.
- De l'avis de beaucoup de sans-abri, la toxicomanie avait une part à jouer dans leur situation; 30 personnes ont dit qu'elles étaient absolument sans abri à cause de ce problème.

Sans-abrisme relatif

- La population totale des sans-abri (à risque élevé et absous) recensée dans le V6 ($n = 409$) incluait 41 nourrissons et enfants de moins de 13 ans (V5 = 63), 72 adolescents de 13 à 19 ans (V5 = 69), et 9 personnes âgées de plus de 60 ans (V5 = 5). Les études des volets 1 à 6 ont révélé que la majorité des sans-abri sont des adultes dans la vingtaine, la trentaine ou la quarantaine.
- Les proportions de femmes et d'hommes ont été relativement stables (environ de 40/60

respectivement) dans la plupart des périodes de collecte des données (les femmes représentaient 44 % dans le V6).

- La proportion de Francophones a varié considérablement au cours des périodes de collecte des données; 16 % des sans-abri interrogés dans le V6 ont dit qu'ils parlaient français.
- Comme dans les études précédentes, les Autochtones étaient largement sur-représentés; ils comptaient pour 26 % de la population des sans-abri examinée dans le V6.
- Dans le V6, presque deux fois plus de femmes que d'hommes sans-abri étaient mariées ou dans une union de fait. Près des trois quarts des hommes étaient célibataires ou sans attaché, alors que juste un peu plus de la moitié des femmes se sont dites célibataires.
- Une différence clé entre les deux catégories de sans-abri était que les sans-abri absolus étaient moins susceptibles d'avoir une source de revenu (48 %) alors que les personnes ayant un logement précaire (presque sans abri) recevaient un type quelconque de soutien au revenu (95 %).
- Quoique l'importance relative des raisons ait différé quelque peu dans les diverses études, les principales sont demeurées les mêmes pour la majeure partie des sans-abri : les problèmes structuraux ou systémiques que sont le chômage, les problèmes avec l'aide sociale, et la pénurie de logements à prix abordable.
- Les problèmes avec l'aide sociale sont principalement responsables de la situation de 15 % des sans-abri; tel est le cas de 70 personnes.
- En ce qui concerne les problèmes de logement, dans le V6, 66 personnes ont dit qu'elles ne pouvaient pas payer leur loyer; 13 autres avaient été mises à la porte de chez elles.
- Dans le V6, à 15 %, la proportion de sans-abri indiquant des problèmes familiaux était plus élevée que dans les études précédentes.
- Les résultats du V6 ont renforcé le point de vue qu'il y a plus de points communs que de différences dans les principales raisons du sans-abrisme dans les divers sous-groupes. Des problèmes structuraux ont été cités dans toutes les études précédentes par tous les sous-groupes. Sans exception, tous les sous-groupes fondés sur le sexe, la langue et la culture, et l'âge ont donné comme causes principales de leur situation les problèmes d'aide sociale et l'incapacité de payer le loyer.

Étape II : Enquête de quartier

- La plupart des résidents qui ont participé aux études des volets 4, 5 et 6 ont indiqué qu'à leur avis, le sans-abrisme est un problème (V6 = 84 %, V5 = 80 %, V4 = 84 %). En outre, 71 % des répondants du V6 ont dit qu'ils avaient entendu parler du sans-abrisme à Sudbury.
- Les répondants du V6 pensent que le chômage constitue la principale cause de sans-abrisme. S'y ajoutent la pénurie de logement à prix abordable, les compressions de l'aide sociale et des subsides gouvernementaux.
- Combinés, les divers problèmes systémiques ou structurels (chômage, logement, compressions de l'aide sociale) figurent dans plus de la moitié des réponses des résidents (54,6 % dans le V6). D'autres raisons mentionnées par un nombre substantiel de

répondants à l'enquête de quartier touchent les problèmes de santé mentale ou physique et les problèmes familiaux.

- Dans l'ensemble, les résultats du V6 sont semblables à ceux du sondage d'opinion publique de la SCHL/Envirronics sur le sans-abrisme. Comme les autres Canadiens, la plupart des répondants à l'enquête de quartier conviennent que le sans-abrisme augmente au Canada, que plus de jeunes gens, des femmes et des enfants sont à la rue, que les organismes comme les banques alimentaires et les refuges ne suffisent pas à régler le problème, et que celui-ci a des coûts sociaux et non pas seulement monétaires. La différence clé est que, par rapport à 70 % de l'échantillon du V6, seulement 28 % de l'échantillon de la SCHL/Envirronics sont fortement d'accord avec l'opinion que les gouvernements doivent faire plus pour combattre le sans-abrisme.
- Entre 19 % et 35 % des répondants des volets 1 à 6 ont indiqué qu'eux-mêmes ou quelqu'un qu'ils connaissaient avaient fait l'expérience de la vie dans la rue. Les résultats du V6 montrent que juste un peu plus du quart des résidents, des membres de leur famille ou des amis ont déjà été sans abri.
- Parmi les participants au V6 qui ont personnellement fait l'expérience du sans-abri, juste un peu plus du quart ont dit que tel avait été leur cas personnellement, et environ le tiers ou plus ont dit qu'il s'était agi d'un membre de leur famille.
- Interrogés sur les raisons pour lesquelles eux ou un membre de leur famille s'était retrouvé à la rue, les résidents interrogés dans chaque étude ont cité des relations familiales malsaines; ce qui a été confirmé dans le V6. Ils ont expliqué que les mauvaises influences familiales, la dynamique familiale malsaine, le manque de soutien familial, les fugues des adolescents ou le divorce avaient provoqué leur déchéance. Dans les volets 5 et 6, les autres raisons les plus souvent citées ont été la pénurie de logements à prix abordable, la toxicomanie, l'échec personnel ou le mode de vie. Plusieurs personnes ont aussi signalé la maladie physique ou mentale et les mauvais traitements ainsi que le chômage.
- Dans les six études, les participants ont dit que le gouvernement devrait offrir des subsides pour aider les sans-abri. L'intervention gouvernementale a été mentionnée le plus souvent dans le V6. Les répondants ont demandé une série de mesures gouvernementales, y compris l'allocation de plus de subsides gouvernementaux aux refuges, et des fonds pour offrir de meilleurs services aux sans-abri, la nécessité d'exhorter les gouvernements à agir, la nécessité d'améliorer la sécurité du revenu en fournissant plus de subsides par l'intermédiaire du bien-être public (prestations d'aide sociale), et la nécessité de fournir plus de services de santé mentale.

Étape III : Observations sur le terrain

L'Association des jeunes de la rue, la Youth Action Centre Intravenous Drug Unit (IDU), et le service de police régional de Sudbury ont tous contribué à la recherche en fournissant des renseignements, et en permettant aux membres de l'équipe de recherche d'accompagner des travailleurs de première ligne ou des agents pendant leurs patrouilles de jour ou de nuit pendant la semaine consacrée au sixième volet. Les mêmes dix thèmes ont été relevés dans le V6 que dans le V5 : la maladie mentale, la toxicomanie, le retour régulier à la rue, la relation d'entraide parmi

les sans-abri, l'accès aux services, les questions de santé, les ennuis et les facteurs quotidiens de stress, un endroit où passer la nuit, les adolescents sans-abri et la prostitution.

Étape IV : Enquête sur la santé

- Un sous-échantillon de 227 personnes recensées par les organismes lors du volet 6 ont répondu à un questionnaire sur la santé. Cet échantillon reflétait la population des sans-abri en général en termes de sexe, d'âge et d'appartenance ethnique.
- Le tiers ou plus ont dit que leur santé mentale et physique et leur état affectif était mauvais ou très mauvais/. La plus grande proportion a surtout parlé de son état affectif. Quand on leur a demandé si elles avaient eu des problèmes de santé par le passé, 77 % des personnes ont répondu par l'affirmative. Plus précisément, plus de la moitié ont dit qu'elles avaient eu des douleurs ou fait une dépression.
- Le quart ou plus des répondants ont dit avoir eu des problèmes de vision, des blessures physiques, de l'arthrite, ou des problèmes dentaires. La grande majorité (84 %) a déclaré entre un et 16 problèmes de santé ou symptômes. Les répondants ont déclaré 5 problèmes de santé en moyenne ressentis au cours de l'année dernière.
- Plus du tiers (36 %) a indiqué qu'il avait eu des problèmes de santé mentale au cours de l'année dernière.
- Les trois quarts des répondants ont déclaré avoir accédé à des services de santé l'année dernière. Les deux tiers de l'échantillon ont consulté un médecin au cours de cette période et près du tiers a vu une infirmière. Une plus petite proportion (23 %) a vu un dentiste. En plus, 36 % des participants ont dit avoir ressenti des problèmes de santé mentale mais une proportion inférieure a consulté un professionnel de la santé mentale (17 %).
- Interrogées sur l'endroit où ils avaient reçu ces services, plus de la moitié des personnes qui avaient accédé à des services de santé l'année dernière a dit les avoir reçus dans une clinique (62 %) ou dans une salle d'urgence (57 %).
- En ce qui concerne la carte-santé, 13 % (n = 29) n'en avaient pas.

Recommendations

Les résultats des volets 1 à 6 ont donné lieu à 46 recommandations. La communauté devrait les examiner et les classer par ordre de priorité de manière à apporter une solution aux besoins pressants des sans-abri et afin que ces personnes puissent recevoir une aide efficace pour obtenir et conserver un logement. Les recommandations se concentrent sur les centres d'accueil, les services pour les sans-abri, les questions liées à la migration, à la violence et aux mauvais traitements, les questions culturelles, le racisme et l'exclusion sociale, les personnes atteintes d'une maladie mentale, la sécurité du revenu et de l'alimentation, l'éducation du public au sujet du sans-abrisme, la recherche locale sur le sans-abrisme, la pénurie de logement à prix abordable, et l'élaboration de stratégies à long terme pour trouver une solution au sans-abrisme.

INTRODUCTION

Ce volet est le sixième d'une série de sept menés sur le sans-abrisme à Sudbury. Le dernier sera terminé d'ici juillet 2003. L'étude qui aura duré trois ans aura recensé et suivi l'évolution du sans-abrisme entre juillet 2000 et juillet 2003. En utilisant la même méthodologie lors de chaque collecte de données, nous avons pu examiner les tendances de base du sans-abrisme, et d'ici la fin de l'étude, nous pourrons décrire les différences entre l'hiver et l'été, en plus de préciser les changements survenus dans l'étendue et la nature du phénomène au fil des trois ans. À l'issue des trois ans, la masse des données et les rapports fourniront un portrait complet de la nature du sans-abrisme sur la scène locale et une indication de l'efficacité des stratégies d'intervention en cours mises en œuvre pour régler le problème.

Étude du volet 6 : Janvier 2003

Cette étude a repris les trois principales étapes des volets précédents, c'est-à-dire, le dénombrement des sans-abri, l'enquête de quartier et la recherche qualitative sur le terrain. Les données ont permis de comparer les résultats avec ceux des études précédentes et d'examiner la constance des tendances clés relevées au cours des deux autres études menées pendant l'hiver (V2 et V4). Des fournisseurs de services ont fourni des renseignements sur les sans-abri qui ont utilisé leurs services pendant une semaine à la fin janvier 2003. Le questionnaire utilisé pour effectuer le dénombrement sans double compte a été conçu pour recueillir les mêmes renseignements que dans les volets 1 à 5 mais a été perfectionné pour améliorer le processus de consignation. Il faisait la distinction entre les personnes absolument sans abri et celles qui étaient en danger de le devenir, et comportait des questions sur les caractéristiques générales, la réception de soutien au revenu et les principales raisons du sans-abrisme. En outre, le volet 6 a inclus une enquête visant à obtenir des renseignements sur les problèmes de santé physique et mentale des sans-abri. Les fournisseurs de services ont recueilli ces renseignements (à l'aide d'un questionnaire d'une page) auprès des personnes qui ont consenti à répondre à leurs questions.

Aperçu du présent rapport

Ce rapport contient :

- le nombre de personnes qui étaient absolument sans abri et de celles qui risquaient de le devenir;
- la répartition des caractéristiques générales : enfants, adolescents, femmes, hommes, groupes culturels (p.ex. personnes d'origine anglo-européenne, Autochtones et Francophones);
- les raisons du sans-abrisme;
- les expériences personnelles des résidents locaux en matière de sans-abrisme;
- les opinions des résidents locaux concernant le sans-abrisme et les solutions perçues.
- des observations effectuées aux endroits du centre-ville où se trouvent des sans-abri en hiver ainsi que des comparaisons avec des études antérieures;

- les comparaisons avec les conclusions des cinq premiers volets;
- les résultats de l'enquête sur la santé.

MÉTHODOLOGIE

Définition de « sans-abri »

En consultant la documentation sur les sans-abri dans le cadre d'une étude menée pour le compte de la Division des affaires publiques et sociales de la Direction de la recherche parlementaire, Casavant (1999) a remarqué que les diverses définitions de « sans-abri » utilisées dans les études pouvaient s'inscrire dans un continuum, la définition la plus extrême et la plus restrictive incluant les personnes qui n'ont pas de toit :

« À une extrémité de ce continuum, un « sans-abri » se définit uniquement par rapport à l'absence d'abri au sens technique... Mais, même si un vaste secteur de la communauté a adopté cette définition et utilise ce terme exclusivement pour décrire des personnes qui vivent dans la rue ou dans des refuges, et même si tous les chercheurs et les travailleurs de première ligne conviennent que ces personnes se caractérisent certainement comme des sans-abri, beaucoup pensent que cette définition est trop restrictive » (p. 2) [traduction libre].

À l'instar des volets précédents sur le sans-abrisme à Sudbury, celui-ci se fonde sur une définition globale qui inclut non seulement les personnes n'ayant absolument aucun toit au moment de l'étude, mais aussi celles qui avaient un logement précaire et risquaient de devenir sans-abri. Cette approche ressemble à celle adoptée par le groupe de travail du maire sur l'intervention auprès des sans-abri de Toronto. La définition utilisée dans l'étude torontoise se fondait sur une étude de Daly (1996) et sur l'opinion que les sans-abri sont des personnes qui se trouvent absolument, périodiquement ou temporairement, à la rue, ainsi que « celles qui risquent fort de se trouver à la rue dans un avenir immédiat » (p. 24). La définition élargie du sans-abri permet d'élaborer des stratégies qui dépassent l'intervention d'urgence et de s'attaquer aux causes profondes du sans-abrisme afin de le prévenir.

Casavant (1999) a fait observer que de nombreux chercheurs et fournisseurs de services pensent qu'il est exagéré de baser la définition du sans-abrisme sur l'absence absolue de logement. Cependant, afin de mieux comprendre les facettes du problème à Sudbury, les études liées aux volets 2 et 3 ont aussi identifié et dénombré les personnes qui n'avaient absolument aucun toit.

Démarche suivie pour l'étude

Les chercheurs travaillant dans ce domaine ont souligné les difficultés que présentait l'étude de

cette population. Par conséquent, nous avons conçu une étude qui combinait plusieurs méthodes et a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives. À l'instar des cinq premiers volets, le sixième s'est déroulé en quatre étapes menées simultanément pendant la semaine du 22 au 28 janvier 2003. La première étape a consisté à dénombrer les sans-abri utilisant les refuges, les organismes de services sociaux et d'autres services de soutien du Grand Sudbury, ainsi qu'à recenser leurs caractéristiques et les raisons pour lesquelles ils étaient à la rue. Au cours de la deuxième étape nous avons effectué une enquête en personne dans des quartiers de Sudbury choisis au hasard. Cette enquête a été l'occasion de sonder l'opinion publique sur le sans-abrisme et de relever les « sans-abri cachés » ou les personnes à risque qui trouvent un refuge temporaire chez des amis ou des membres de la famille. Lors de la troisième étape, nous avons mené une recherche qualitative sur le terrain dans des sites du centre-ville fréquentés par des sans-abri. Afin d'effectuer des observations dans ces lieux, les chercheurs ont accompagné des intervenants communautaires qui servent cette population, et des agents des services policiers de Sudbury qui patrouillaient dans ces endroits. La quatrième étape a consisté à interroger des sans-abri pour recenser leurs problèmes de santé physique et mentale et déterminer l'accès aux services de santé. Elle a été menée parallèlement avec la première étape (c.-à-d., qu'on a demandé aux participants à la première étape s'ils accepteraient de répondre à un questionnaire sur la santé).

ÉTAPE I : DÉNOMBREMENT OU RECENSEMENT DES SANS-ABRI PAR LES ORGANISMES

Nous avons travaillé avec des fournisseurs de services locaux afin d'obtenir des instantanés de la population des sans-abri pendant une semaine lors de chacun des volets 1 à 6. Étant donné les difficultés inhérentes à l'étude des sans-abri, il faut bien admettre que tout dénombrement ne peut que sous-estimer leur population totale. Néanmoins, en s'assurant la participation de la majorité des fournisseurs de services de la région de Sudbury, il est possible d'avoir une estimation plus précise. Nous avons utilisé la liste des fournisseurs ayant participé aux cinq études précédentes, et l'avons allongée afin d'avoir l'assurance que les organismes clés servant cette population soient mis à contribution. Tous ces organismes ont reçu une lettre expliquant les objectifs de l'étude et l'importance de leur participation, ainsi que la copie du tableau utilisé pour effectuer le dénombrement. Une date de réunion a par la suite été établie par téléphone avec chaque fournisseur afin de passer en revue les renseignements recueillis et de déterminer le mode de collecte des données de chaque organisme. L'instrument de collecte des données se composait d'un formulaire destiné à recevoir des renseignements sur chaque sans-abri (voir les explications dans la section suivante).

Le dénombrement

Il demeure difficile de définir le sans-abrisme, de dénombrer les sans-abri ou d'estimer la taille de leur population, et de déterminer la méthode appropriée pour l'étudier. Avant d'entreprendre le premier volet, il avait été décidé d'utiliser des techniques fondées sur le service. Cette méthode a été décrite par Iachan et Dennis en 1993 (cités dans Peressini, McDonald et Hulchanski, 1996).

Ces auteurs ont relevés 14 études sur les sans-abri employant une méthode fondée sur le service et les ont classées en trois groupes.

- La première série d'études s'est basée sur des sous-échantillons de sites d'organismes de services (p. ex., refuges, soupes populaires, programmes de jour) parce qu'il est possible de les sonder à peu de frais et de couvrir la majeure partie de la population.
- La deuxième série a recouru à des échantillons aléatoires de refuges et de rues afin de réduire le risque de fausser les données à cause de la sous-couverture et des limitations des organismes de services.
- La série finale, constituant un compromis d'approches, se concentre sur des échantillons d'organismes de services mais inclut également des échantillons choisis à dessein ou des échantillons partiels de rues à densité élevée.

Peressini, McDonald et Hulchanski (1996) ont indiqué que la plupart des études sur les sans-abri menées depuis la fin des années 1980, ont tendance à utiliser une variante de la méthodologie fondée sur le service. Nous avons utilisé cette méthodologie dans la présente étude parce qu'elle permet de saisir presque toute la population. En outre, en recueillant des renseignements détaillés sur chaque pensionnaire des refuges et chaque client des services connexes pendant sept jours consécutifs, nous avons pu relever le nombre d'usagers fidèles et de cas uniques. Par contraste, d'autres chercheurs, comme ceux qui étudient le sans-abrisme à Edmonton, ont choisi de dénombrer les sans-abri en recueillant des données au cours d'une seule journée. Quoique cette option réduise le temps et l'effort requis pour rassembler les données, elle peut produire des chiffres plus approximatifs car certaines personnes ne se trouvent pas nécessairement dans les rues ou dans l'organisme le jour du dénombrement. L'échelonnement de la collecte sur une semaine peut donner un « instantané » plus précis de la population des sans-abri.

De plus, en faisant effectuer le dénombrement par des fournisseurs qui sont aussi des experts dans le domaine, nous réduisons le risque de violer la confidentialité et de nous ingérer dans les services offerts par les fournisseurs. Au cours des volets 2 à 6, cependant, il a été nécessaire de demander au personnel de recherche de recueillir les données dans un ou deux organisme car ceux-ci étaient à court de personnel pour ce faire.

La méthode fondée sur le service utilisée dans cette étude visait à obtenir un dénombrement sans double compte des sans-abri de Sudbury. Nous avons choisi la semaine du 22 au 28 janvier 2003. Les périodes de collecte des données pour tous les volets ont été planifiées de sorte que l'opération tombe à la fin du mois, époque à laquelle le sans-abrisme augmente (Peressini et al., 1996). Le dénombrement a été pris en charge par 19 organismes lors du volet 1, par 16 organismes lors du volet 2, par 22 organismes lors du volet 3, par 24 organismes lors du volet 4, par 25 organismes lors du volet 5 et par 22 dans le volet 6. Un tableau de collecte des données (légèrement révisé et allongé par rapport aux études des volets 1 et 2) a permis d'obtenir des informations sur chacun des sans-abri utilisant le service. Dans chaque étude, certains organismes se sont désistés pour diverses raisons. De plus, certaines personnes ont refusé de fournir des

renseignements à leur sujet. Les expériences des membres de l'équipe de chercheurs qui ont recueilli des données dans l'un des organismes au cours du volet 2 illustrent le problème :

Nous avons commencé à nous mêler à eux et à leur demander s'ils désiraient participer à notre sondage, certains ont refusé et nous n'avons pas insisté...

À quelques reprises, la nuit, nous avons rencontré des personnes assez hostiles qui nous ont dit d'aller au diable... Certaines nous ont lancé des jurons en pleine figure; ils nous ont dit de foutre le camp, que nous étions une bande de paumés et nous ont appelés par d'autres noms. Ils voulaient savoir combien [d'argent] on recevait, et combien nos patrons gagnaient pour faire cela, et demandaient en criant ce que nous allions faire pour eux, et quand on leur expliquait, leur colère redoublait.

Par conséquent, il est probable que le dénombrement constitue une estimation prudente de l'envergure du sans-abrisme à Sudbury. Par surcroît, comme indiqué ci-dessus, certains organismes n'ont pas participé à l'étude. Il est cependant possible que beaucoup de personnes utilisent souvent les services des organismes qui n'ont pas prêté leur concours (p. ex., les soupes populaires catholiques) et des organismes participants (p. ex., la Mission de la rue Elgin).

Le questionnaire avait été conçu pour effectuer un dénombrement valide et sans double compte sans craindre de violer la vie privée des sans-abri utilisant les services. C'était une adaptation du Automated National Client-Specific Homeless Services Recording System (ANCHoR). Ce système d'information visant à appuyer la coordination des services aux sans-abri est conçu pour recueillir des renseignements socio-démographiques fondamentaux sur les clients des services, notamment, les initiales de leurs prénom, deuxième prénom et nom de famille, la date de naissance, le numéro d'assistance sociale, le sexe, l'appartenance ethnique ou la race, la situation de famille, l'orientation linguistique, les dates d'arrivée et de sortie ou de début et de fin ou de cessation d'utilisation des services (Peressini, McDonald et Hulchanski, 1996).

Nous avons aussi rassemblé des renseignements sur la situation au titre de l'assistance sociale, et sur les raisons du sans-abrisme. Outre le dénombrement des sans-abri effectué par les fournisseurs de services, une enquête a aussi été menée dans certains quartiers pour repérer les « sans-abri cachés » (voir la section suivante). De plus, les études des volets 2 à 6 ont fait la distinction entre les personnes présentant un risque élevé de se retrouver à la rue et celles n'ayant absolument aucun abri.

ÉTAPE II : ENQUÊTE DE QUARTIER

Stratégie d'échantillonnage

Les cartes publiées dans l'édition annuelle du *Northern Life Telephone Directory* ont été utilisées

pour créer un échantillon aléatoire de quartiers de Sudbury. Ces cartes sont numérotées de six à seize et les régions qu'elles couvrent sont classées par ordre alphabétique et découpées en sections numérotées. Les onze cartes montrent 35 sections de la ville de Sudbury¹. Au total, plus de la moitié de ces sections ont été sélectionnées pour constituer l'échantillon utilisé pour l'enquête de quartier. Ce chiffre inclut cinq secteurs que nous avions décidé d'inclure d'emblée dans l'étude parce qu'ils comprennent des logements pour personnes à faible revenu. Les quartiers à faible revenu ont été sur-représentés dans l'échantillon à cause du risque accru de sans-abrisme.

Les autres parties de la ville ont été choisies selon la méthode de l'échantillonnage en grappes, qui consiste à choisir un échantillon aléatoire de sections puis un échantillon systématique de résidences dans chaque section (des résidences individuelles dans ce cas-ci). Environ la moitié des secteurs de la ville (18 sur 35) ont été inclus dans les études des volets 1 à 3, et plus de la moitié dans les études des volets 4 à 6 (n = 21) afin d'avoir un échantillon représentatif des quartiers de la ville. Dix-sept auxiliaires de recherche ont été formés pour recueillir des données et l'enquête de quartier s'est déroulée du 22 au 28 janvier 2003. Les chercheurs ont été regroupés par équipes de deux personnes lors de l'établissement des échantillons. Les équipes ont sillonné une rue sur trois où elles ont frappé à une porte sur cinq. Chaque équipe est restée environ trois heures dans chaque section. Malheureusement, lors des quatrième, cinquième et sixième volets, il leur a été impossible de pénétrer dans des édifices-clés abritant des personnes à faible revenu, ce qui a peut-être influencé les résultats concernant les sans-abri cachés (parce que seulement deux ont été relevés dans l'enquête de quartier du quatrième volet, quatre dans le cinquième et un dans le sixième).

Procédé

Un membre de l'équipe a expliqué l'objet de l'enquête et les considérations éthiques (p. ex., participation volontaire, désistement, confidentialité, anonymat, etc.). Lorsque la résidente ou le résident acceptait de participer à l'enquête, il ou elle recevait une lettre expliquant l'étude et les principes éthiques, et fournissant les coordonnées des personnes auxquelles s'adresser pour obtenir des renseignements. Une ou un membre de l'équipe effectuait une brève entrevue structurée (adaptée du premier volet et légèrement élargie) tandis que l'autre consignait l'adresse et recueillait des renseignements démographiques sur la personne interrogée. Une des questions posées visait à déterminer si une personne concordait avec la définition de sans-abri vivait dans ce ménage. Le même questionnaire a été utilisé à l'étape I et à celle-ci afin de recueillir des renseignements sur les sans-abri cachés du même type que ceux recueillis par les fournisseurs de

¹

L'enquête excluait la banlieue du Grand Sudbury (c.-à-d. les villes limitrophes de l'ancienne municipalité régionale de Sudbury) parce que la population de personnes absolument sans-abri demeure vraisemblablement dans les zones à densité plus élevée de la ville étant donné que la plupart des services y sont situés. Même s'il peut fort bien y avoir des « sans-abri cachés » en banlieue, la population des sans-abri se concentre surtout dans l'ancienne ville de Sudbury.

services lors du dénombrement des sans-abri. Le taux de réponse aux questionnaires de l'enquête de quartier a été très semblable à celui des volets 1 à 4 : 62 % dans le volet 1, 63 % dans le volet 2, 67 % dans le volet 3, et 61 % dans le volet 4. Cependant, dans les volets 5 et 6, le taux de réponse a été un peu inférieur (55 % et 51 % respectivement). La collecte des données du sixième volet a été particulièrement difficile à cause du froid extrême. Il était évident que les résidents ne voulaient pas ouvrir leur porte à l'équipe de recherche à cause de la température. Il a fait très froid tout au long des sept jours, les maximum étant de -8 à -20° Celsius et les minimum de -14 à -31° Celsius. Il était difficile pour l'équipe de recherche de travailler dehors par un froid aussi intense.

Dans toutes les études, on a remarqué également que des femmes (plutôt que des hommes) ouvraient la porte et acceptaient de participer à l'enquête. Environ les deux tiers des répondants étaient des femmes lors des volets 1 à 6 : 64 %, 67 %, 65 %, 63 %, 63 %, et 69 % respectivement. Dans le volet 6, ce chiffre est dû principalement au fait que plus de femmes ont ouvert la porte (63 % des personnes qui ont répondu à la porte) et aussi parce que les hommes qui se présentaient à la porte ont souvent refusé de répondre (51 % d'hommes par rapport à 31 % de femmes qui ont refusé).

ÉTAPE III : OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

Les observations sur le terrain ont été effectuées en partenariat avec l' Association des jeunes de la rue et la Youth Action Centre Intravenous Drug Unit (UDI) du Centre d'action pour les jeunes. Le premier de ces programmes comprend une équipe de travailleurs sociaux qui interviennent cinq fois par semaine auprès des populations à risque de la communauté. Le deuxième comporte une programme d'intervention fonctionnant deux ou trois fois par semaine, selon le personnel disponible. Les membres de notre équipe de recherche ont été autorisés à accompagner les travailleurs sociaux et à effectuer ainsi des observations sur le terrain. Dans le volet 6, des étudiants suivant des cours de recherche (SWRK 4105 : Applied Research ou DEVE 5206 : Methodology and Research Techniques in Human Development Studies) ont effectué la recherche sur le terrain.

Les chercheurs ont respecté les règlements de chacun de ces programmes pendant qu'ils se trouvaient dans les rues, tant pour des raisons de sécurité que pour ne pas détruire les rapports existants entre les travailleurs sociaux et les populations à risque. Les chercheurs ont reçu la consigne d'observer les endroits occupés par les sans-abri et de prendre des notes sur les personnes, les événements, les activités et les milieux rencontrés. De brèves notes ont été prises sur le terrain et des notes détaillées ont été rédigées tout de suite après chaque sortie.

Des observations sur le terrain ont aussi été menées en partenariat avec les services régionaux de police de Sudbury. Après une vérification des antécédents, la police a permis à une chercheuse ou un chercheur d'accompagner des agents pendant leur patrouille une nuit de la semaine de l'étude. Quoique cette activité ne permettait pas d'avoir des contacts directs avec la population des sans-abri, elle a servi à recueillir des renseignements sur les connaissances et l'expérience de la police

concernant la population des sans-abri. Nous avons pu parler aux agents qui travaillent avec les gens de la rue. Les deux agents qui faisaient la patrouille ont formulé des opinions concernant le sans-abrisme à Sudbury et fourni des renseignements pertinents sur les endroits où les sans-abri se tenaient et dormaient.

ÉTAPE IV : ENQUÊTE SUR LES PROBLÈMES DE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE CHEZ LES SANS-ABRI

Parallèlement au dénombrement ou recensement effectué à la première étape, les fournisseurs de services ont été priés de recueillir des renseignements sur les troubles de santé physique et mentale des sans-abri et sur l'accès aux services de santé. En prévision de cette étape du volet 6, deux groupes de discussion ont été organisés en décembre 2002 avec des fournisseurs de services travaillant dans ces domaines afin d'obtenir leurs commentaires sur la méthodologie à employer. Le concept a été modifié pour tenir compte de leurs commentaires. À partir de la documentation scientifique traitant de la recherche sur les problèmes de santé physique et mentale des sans-abri, ainsi que des points de vue des fournisseurs de services de Sudbury sur les questions et méthodes appropriées, nous avons élaboré un questionnaire d'une page.

Ce questionnaire a été distribué avec ceux propres à l'étape I. Les fournisseurs de services l'ont administré à chaque sans-abri qui avait accepté de participer à l'étude. Des 21 organismes qui ont contribué au dénombrement lors du volet 6, 17 ont recueilli des renseignements d'un ou de plusieurs sans-abri.

RÉSULTATS

ÉTAPE I : DÉNOMBREMENT DES SANS-ABRI

Les chiffres bruts (cas faisant et ne faisant pas double emploi) découlant du dénombrement des sans-abri effectué par les refuges et d'autres fournisseurs de service indiquent que 514 personnes ont utilisé les services pendant la semaine du volet 6 (V6), c.-à-d. du 22 au 28 janvier 2003 (par rapport à 567 dans le V4 en janvier 2002 et à 580 dans le V5 en juillet 2002). À noter que ce chiffre inclut quelques cas faisant double emploi. L'analyse visant à relever les cas ne faisant pas double emploi a indiqué que **409 personnes** étaient sans abri au cours de cette semaine.

Comme nous l'avons remarqué dans chaque étude précédente, certains clients des services ont été comptés plus d'une fois. Les fournisseurs ont adopté diverses méthodes pour consigner les renseignements sur les personnes qu'ils ont servis plus d'une fois pendant la semaine. Certains ont corrigé les renseignements sur chaque personne à chaque occasion alors que d'autres ont enregistré la personne une seule fois car le but principal du dénombrement était d'obtenir un compte sans cas faisant double emploi.

La liste des fournisseurs de service figure dans le tableau 1. Il est important de souligner qu'il n'indique pas le nombre total de personnes servies pendant la semaine du 22 au 28 janvier 2003. Comme nous l'avons souligné plus haut, certaines personnes ont reçu des services d'un même organisme plus d'une fois mais cette information n'a pas été consignée. Un peu moins d'organismes (n = 21) ont participé au volet 6 qu'aux volets 4 et 5 (n = 24 et 25 respectivement).

Dans les trois premières études (V1 à V3), quatre organismes ont recensé les trois quarts de la population des sans-abri; il s'agit de la Mission de la rue Elgin, des Services à la famille de l'Armée du Salut, de la Maison Genevra du YWCA et du refuge de l'Armée du Salut. Dans les volets 4, 5 et 6, ces quatre organismes ont recensé les deux tiers de la population des sans-abri. Un nouveau centre de soins établi au centre-ville, la Clinique du coin/Corner Clinic, a pour sa part recensé sept pour cent (n = 40) des sans-abri lors du volet 4, cinq pour cent (n = 23) lors du volet 5 et six pour cent (n = 29) lors du volet 6.

Les sans-abri cachés

Dans les études antérieures sur les sans-abri de Sudbury, les enquêtes de quartier ont révélé qu'entre deux et dix personnes supplémentaires n'avaient absolument aucun toit et logeaient temporairement chez des répondants (c.-à-d., chez 1 à 4 % des ménages participants). Dans le V5, les enquêtes de quartier ont révélé quatre « sans-abri cachés » (c.-à-d., chez 1,4 % des ménages). Dans le V6, une personne correspondait à la description de sans-abri (c.-à-d., dans moins d'un pour cent des ménages participant à l'enquête). Cependant, deux autres répondants ont indiqué qu'ils « comptaient pour deux » car ils permettaient à un sans-abri de vivre avec eux. Selon la définition adoptée pour l'étude, une personne possède un logement si elle a un endroit

où demeurer sept jours par semaine. Par conséquent, ces deux personnes ont été considérées comme des personnes ayant un logement. Néanmoins, il convient de souligner que certaines personnes estiment que la cohabitation est une forme de sans-abrisme.

Tableau 1 : Refuges et organismes qui recensent les sans-abri
V1 à V6^a

Nom de l'organisme	Juillet 2000		Janvier 2001		Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002		Janvier 2003	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Mission de la rue Elgin	103	22	50	15	105	21	48	9	87	18	48	9
Services à la famille de l'Armée du Salut	86	19	130	40	125	26	179	32	145	30	122	24
Refuge de l'Armée du Salut	79	17	27	8	112	23	132	23	35	7	121	24
Maison Geneva du YWCA	51	11	37	11	29	6	23	4	51	11	31	7
Services d'emploi et des carrières du YMCA	20	4	16	5	3	1	8	1	3	1	1	0
Ontario au travail	18	4	1	0	7	1	2	1	0	0	0	0
Foyer Notre-Dame House	15	3	7	2	2	1	4	1	8	2	11	2
Pinegate Men's	14	3	--	--	17	4	--	--	3	1	--	--
Association canadienne de la santé mentale	11	2	8	2	6	1	12	2	9	2	3	1
Greater Sudbury Housing Corp.	--	--	--	--	13	3	3	1	--	--	8	2
Centre d'action pour les jeunes de Sudbury	10	2	9	3	8	2	11	2	16	3	17	3
Services de la police régionale de Sudbury	10	2	--	--	1	0	1	0	2	0	--	--
Rockhaven	9	2	--	--	16	3	3	1	--	--	1	0
Société Elizabeth Fry	8	2	5	2	10	2	12	2	10	2	15	3
Division de Sudbury de la Croix-Rouge canadienne/Registre du logement	7	2	3	1	--	--	13	2	29	6	22	4
Programme d'intervention d'urgence	4	1	--	--	--	--	4	1	2	0	--	--
N'Swakamok Native Friendship Centre	4	1	2	1	4	1	13	2	0	0	3	1
Inner City Home of Sudbury	3	1	2	1	1	0	3	1	1	0	3	1
Pinegate Women's	2	0	--	--	7	1	3	1	5	1	--	--
Maison communautaire Inner Sight	--	--	--	--	7	1	19	3	15	3	19	4
Projet Participation	1	0	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Overcomers	--	--	4	1	3	1	6	1	--	--	22	4
Service Familial de Sudbury - Family Service	--	--	14	4	--	--	14	3	16	3	--	--

Société John Howard	--	--	6	2	6	1	--	--	3	1	16	3
Centre Lakeside	--	--	--	--	1	0	--	--	2	0	--	--
Clinique de santé du VON	--	--	--	--	1	0	--	--	3	1	10	2
The Corner Clinic	--	--	--	--	--	--	40	7	23	5	29	6
Centre de santé mentale du nord-est	--	--	--	--	--	--	5	1	5	1	8	2
Sudbury Mental Health Survivors	--	--	--	--	--	--	9	2	6	1	3	1
Clinique du coin	10	3	20	6	7	1	--	--	4	1	1	0

^a Cette liste inclut les cas faisant double emploi. La somme des pourcentages n'est peut-être pas égale à 100 en raison de l'arrondissement des nombres.

Il est de toute évidence difficile de recenser la population des sans-abri. Plusieurs facteurs peuvent entraver l'identification des sans-abri cachés dans les quartiers. Un facteur clé est la réticence des locataires à faible revenu des logements subventionnés à révéler qu'ils cohabitent avec quelqu'un par crainte d'être pénalisés si l'organisme de logement découvre cette situation, car il interdit la cohabitation. Même l'assurance que les renseignements demeureront confidentiels ne suffit pas à convaincre ces personnes que leur situation ne sera pas déclarée.

Dénombrement sans double compte

Nous avons obtenu un dénombrement sans double compte en examinant les initiales des prénom, deuxième prénom et nom de famille ainsi que la date de naissance et le sexe; les personnes ayant des renseignements identiques ont été traitées comme une seule personne et les analyses subséquentes n'ont pas inclus les renseignements faisant double emploi. Certaines personnes ont omis de préciser leurs initiales, leur date de naissance, leur sexe ou leur situation de famille.

Étant donné que nous ne pouvions pas déterminer si les personnes pour lesquelles il manquait des données étaient incluses dans le dénombrement effectué par d'autres organismes, elles ont été exclues de l'analyse. Les renseignements de base nous ont permis d'identifier 409 sans-abri qui ont utilisé les services d'un ou de plusieurs organismes pendant la semaine du 22 au 28 janvier 2003. Le nombre de cas ne faisant pas double cas s'était chiffré à 341 en janvier 2001 à 485 en juillet 2002, alors que le nombre moyen de personnes relevé dans l'ensemble des études est de 417.

Il convient de souligner que les variations du nombre de sans-abri recensés peuvent être dues en partie à la différence du nombre d'organismes qui ont participé à chacun des six volets. Certains de ces organismes qui ont participé aux diverses études n'ont pas participé à une ou plusieurs périodes de collecte de données. En outre, certains organismes n'ont pas toujours enregistré les sans-abri. Par exemple, Ontario au travail a toujours participé aux volets 5 et 6 mais n'a pas enregistré de sans-abri.

Le tableau 2 donne la répartition de tous les sans-abri dénombrés lors des volets 1 à 6, classés

selon qu'il s'agit de cas faisant double emploi et de cas vérifiés ne faisant pas double emploi. De plus, ce tableau indique le nombre de personnes que nous n'avons pas catégorisées à cause d'un manque d'informations démographiques. Le nombre de cas de sans-abri ne faisant pas double emploi observé en 2002 (janvier et juillet) a été plus élevé que dans les études précédentes. Les résultats du volet 6 sont assez semblables à ceux des volets 1 et 3.

Étant donné que le nombre d'organismes ayant participé à l'étude a quelque peu varié au cours des trois volets, le tableau 3 donne le nombre total de sans-abri ayant utilisé les quatre organismes clés qui ont recensé les deux tiers des sans-abri et ont participé aux six études. Les résultats indiquent que ces organismes ont recensé à peu près le même nombre de personnes en juillet 2000, juillet 2002 et janvier 2003. Par contre, les résultats de janvier 2001 et de janvier 2002 montrent que le nombre de clients de ces organismes a largement varié.

Tableau 2 : Nombre de cas faisant et ne faisant pas double emploi et autres cas relevés au cours des volets 1 à 6

	Juillet 2000	Janvier 2001	Juillet 2001	Janvier 2002	Juillet 2002	Janvier 2003	Total des rangs
	N	N	N	N	N	N	N
Cas faisant double emploi	36	89	78	97	91	97	488
Cas vérifiés ne faisant pas double emploi	407	341	399	459	485	409	2500
Inconnus	19	34	14	11	4	8	90
TOTAL	462	464	491	567	580	514	3074

Tableau 3 : Nombre de sans-abri desservis par des refuges et organismes ayant participé aux volets 1 à 6^a

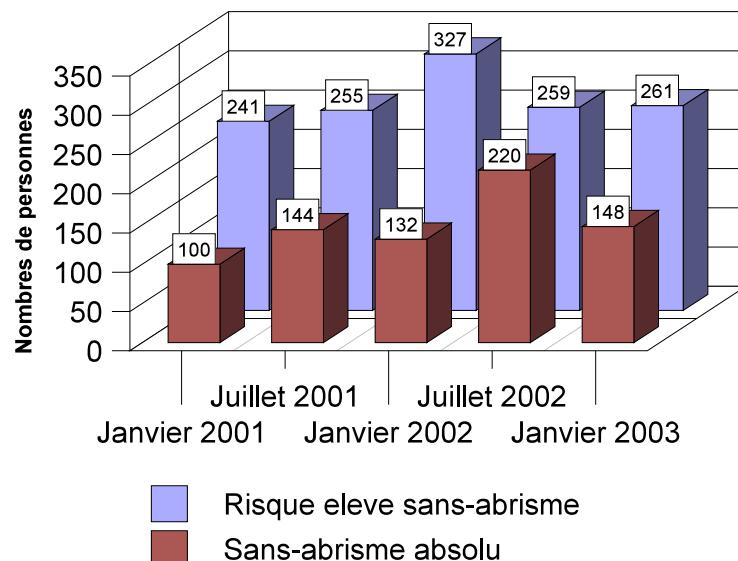
	Juillet 2000	Janvier 2001	Juillet 2001	Janvier 2002	Juillet 2002	Janvier 2003
Nom de l'organisme	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Mission de la rue Elgin	103	50	105	48	87	48
Services à la famille de l'Armée du Salut	86	130	125	179	145	119
Refuge de l'Armée du Salut	79	27	112	132	35	121
Maison Genevra du YWCA	51	37	29	23	51	31
Totaux	319	244	371	382	318	319

^a Cette liste inclut les cas faisant double emploi.

Personnes à risque élevé par rapport à absolument sans abri

Le nombre de personnes absolument sans abri relevé dans chaque volet a quelque peu varié. Les personnes qui n'avaient absolument aucun logement constituaient entre le quart et la moitié de la population totale des sans-abri. Dans le V6, ce sous-groupe représentait plus du tiers (36 %) des personnes recensées par les organismes participants (voir la figure 1).

Figure 1: Nombre de sans-abri V2 au V6



Sans-abrisme absolu

Dans le V6, plus des trois quarts des organismes participants (76 % ou 16 sur 21) ont repéré au moins un client qui était sans abri. Cependant, ce résultat est influencé par les organismes particuliers qui ont participé à l'étude. En 2002 (V4 et V5), un plus grand nombre d'organismes ont fourni des renseignements sur les sans-abri absolu (92 % ou 22 sur 24 organismes). Dans le V6, plusieurs organismes clés desservant des sans-abri toxicomanes n'ont pas participé à l'étude, alors que dans les études précédentes, ils avaient régulièrement indiqué que leur clientèle comptait des sans-abri.

Le tableau 4 compare les caractéristiques de la population des personnes qui n'avaient absolument aucun toit dans les volets 2 à 6. L'étude du V3 montre que plus d'hommes, des Anglophones adultes, n'avaient absolument aucun logement pendant l'été 2001 par rapport à l'hiver (V2). Dans le V6, la proportion d'hommes et de femmes est semblable à celle relevée dans les V2 à V5. Alors que la majorité des sans-abri absous étaient des hommes dans le V6, près de la moitié (45 %) étaient des femmes.

La proportion d'Anglophones absolument sans abri a été semblable dans les trois dernières études (entre 51 et 57 %), tout comme la proportion de Francophones. Tel que relevé dans toutes nos études, la Francophones sont toujours sous-représentés dans la population des sans-abri par rapport à leur nombre dans la population en général (11 % dans le V6 par rapport à 29,6 % dans la population du Grand Sudbury, selon le recensement de 2001). Par contraste, les Autochtones sont largement sur-représentés chez les sans-abri; ils ont constitué en effet plus du quart de cette population dans chacun des volets 4 à 6.

En ce qui concerne la distribution des âges, la proportion d'enfants de moins de 12 ans a toujours été de moins de 10 % dans les volets 2 à 6. Dans ce dernier volet, on a dénombré deux nourrissons ou tout-petits, et trois enfants d'âge scolaire. Il y avait aussi un plus grand nombre d'adolescents sans abri (près du tiers de cette population) par rapport aux trois derniers volets. Nous avons recensé trois jeunes de moins de 17 ans, sept de 17 ans, vingt de 18 ans et quinze de 19 ans. Comme dans tous les volets précédents, la majorité des sans-abri avaient entre 20 et 59 ans dans le V6. Un petit nombre de personnes âgées étaient aussi à la rue (n = 4).

Environ les trois quarts (73 %) des sans-abri relevés dans le V6, comme dans les volets précédents, étaient célibataires ou sans attaché, et moins de 10 % étaient mariés ou dans une union de fait (7 %), ou divorcés ou séparés (9,5 %). Quelques personnes étaient veuves (4 %). Ce modèle est remarquablement semblable à celui relevé dans nos études précédentes et indique que la plupart des sans-abri ne se trouvent pas dans une relation conjugale.

**Tableau 4 : Caractéristiques des personnes absolument sans-abri
V1 à V6**

	Juillet 2000 (V1) ^a	Jan. 2001 (V2) %	Juillet 2001 (V3) %	Jan. 2002 (V4) %	Juillet 2002 (V5) %	Jan. 2003 (V6) %
Sexe						
Féminin	--	50	32	36	50	45
Masculin	--	50	68	64	50	55
Langue/ethnicité						
Anglophone	--	54	63	51	55	57
Francophone	--	20	15	11	14	11
Premières nations	--	19	22	36	26	29
Autres	--	7	1	2	5	3

Âge						
0 - 12	--	9	3	5	9	4
13 - 19	--	27	11	19	20	30
20 - 59	--	64	82	72	70	63
60+	--	--	4	2	2	3

^a L'étude du volet 1 n'a pas fait la différence entre les personnes absolument sans abri et celles qui l'étaient presque. Par conséquent, il n'existe pas de renseignements sur les caractéristiques des sans-abri et les raisons de leur situation.

Le tableau 5 montre les sources de revenus des personnes n'ayant absolument aucun toit. Comme dans nos études précédentes, environ la moitié de ces personnes (48 % dans le V6, 50 % dans le V4 et 52 % dans le V3) ont indiqué n'avoir aucune source de revenus. De même, dans le V5, près de la moitié ont dit être dans cette situation (42 %). Un proportion légèrement plus élevée de personnes ayant un logement dans le V6 (29 %) recevait des prestations d'Ontario au travail, par rapport à environ le cinquième (22 %) dans le V5. Après Ontario au travail vient la rente d'invalidité (c.-à-d., POSPH). Nous avons aussi régulièrement constaté que seulement une poignée de gens recevaient un revenu d'emploi (n = 5 dans le V6, n = 9 dans le V5, 6 dans les V3 et V4) ou de l'assurance-emploi (n = 4 dans le V6, n = 9 dans le V5, 7 dans le V3 et 4 dans le V4). Très peu de personnes absolument sans-abri avaient d'autres sources de revenus (V6 - n = 4 et V5 - n = 5) : soutien des parents, pension alimentaire, économies ou allocations familiales.

Tableau 5 : Sources de revenus des personnes absolument sans-abri, V3 à V6^a

	Juillet 2000	Juillet 2001	Janvier 2002	Juillet 2002	Janvier 2003
Sources de revenus		%	%	%	%
Aucun revenu	--	51,9	50,4	41,6	48,2
Ontario au travail	--	20,2	23,6	21,9	28,8
POSPH	--	11,6	13	16,9	12,2
AE	--	5,4	3,3	5,1	2,9
Emploi	--	4,7	4,9	5,1	3,6
SV	--	2,3	--	--	0,7
RPC	--	0,8	2,4	7,3	0,7

Autres (héritage, rente privée, assurance privée, pension alimentaire ou économies)	--	3,1	2,4	2,8	2,8
---	----	-----	-----	-----	-----

^a L'étude du volet 1 n'a pas fait la différence entre les personnes absolument sans abri et celles qui l'étaient presque. Par conséquent, il n'existe pas de renseignements sur les caractéristiques des sans-abri et les raisons de leur situation. Dans le volet 2, les données sur le revenu ont été recueillies sous une forme légèrement différente.

Raisons du sans-abrisme absolu

Dans chaque étude, des renseignements supplémentaires ont été recueillis afin de mieux comprendre les raisons de l'absence absolue de logement. Les principales sont rapportées dans le tableau 6. Des problèmes structurels comme le chômage, la pauvreté et la pénurie de logements à prix abordable sont de toute évidence les principaux facteurs contribuant au sans-abrisme absolu à Sudbury. Dans le V6, ces problèmes structurels ou systémiques représentaient 30 % des raisons évoquées par les sans-abri absous. Même si le nombre et le pourcentage de personnes citant chaque raison a varié légèrement dans les divers volets, les problèmes liés à la pauvreté et à la pénurie d'assistance gouvernementale se sont dégagés comme les principales causes de sans-abrisme dans toutes nos études.

Comme nous l'avons observé dans les volets précédents, les problèmes avec les programmes de sécurité du revenu, surtout Ontario au travail (OT) sont directement liés au sans-abrisme. Dans le V6, 28 personnes étaient à la rue parce qu'elles avaient été jugées inadmissibles à l'aide sociale ou parce que leurs prestations ne leur étaient pas encore parvenues ou avaient été supprimées ou étaient tout simplement insuffisantes pour vivre décemment. Cependant, un plus petit nombre de personnes ont cité ces problèmes dans le V6 que dans le V5 (n = 48).

La violence familiale et d'autres problèmes familiaux, y compris le divorce ou la séparation sont aussi des causes importantes de sans-abrisme. Combinées, ces catégories ont compté pour le quart des raisons évoquées dans le V6 (25,4 %).

L'incapacité de payer le loyer étant clairement liée à la pauvreté et aux faibles revenus, nous avons combiné ces réponses en une seule catégorie dans le tableau 6. Cependant, il importe d'indiquer le nombre de personnes évincées ou incapables de payer leur loyer. Dans le V6, 42 personnes ont dit être à la rue pour ces raisons, ce qui correspond de près aux résultats du V5 qui montraient que 49 personnes étaient dans ce cas.

Beaucoup de sans-abri ont indiqué que des problèmes comme la toxicomanie étaient aussi en cause. Ce problème a été cité par 30 personnes dans le volet 6. Le nombre de toxicomanes s'est situé entre 21 et 40 dans les diverses études. Dans chacune, un nombre semblable de personnes a dit que c'était surtout l'itinérance ou le changement d'endroit qui expliquait leur situation. Dans

le V6, tel était le cas de 29 personnes. Des données qualitatives provenant des études antérieures ont montré que beaucoup de gens quittent de petites collectivités du Nord pour venir chercher du travail ou des services à Sudbury. Nos études ont indiqué que la taille de la population des itinérants est demeuré à peu près stable lors de chaque volet (c.-à-d., entre 28 et 35 personnes).

Des données sur les modèles d'aiguillage ont été recueillies. Dans le volet 6, juste un peu plus du tiers des sans-abri (36 %) ont été orientés vers d'autres fournisseurs de services de Sudbury afin de trouver une solution à leurs problèmes. Comme dans les études antérieures, le plus grand nombre d'aiguillages effectués dans le V6 a eu trait au logement ou au refuge d'urgence (y compris dans des motels), aux services de santé physique ou mentale, à la toxicomanie ou à l'aide sociale ou au revenu.

**Tableau 6 : Raisons du sans-abrisme absolu
V3 à V6^a**

Raisons	Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002		Janvier 2003	
	Cas ^a	Réponses ^a						
	N	%	N	%	N	%	N	%
Chômage et recherche d'emploi	60	18,2	43	17,4	62	16,8	13	5,1
Toxicomanie	40	12,2	21	8,5	31	8,0	30	11,7
Itinérance	35	10,6	28	11,3	35	9,5	29	11,3
Problèmes avec OT	33	9,9	25	10,1	48	13,1	28	10,9
Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque/salaire peu élevé/pas d'argent	30	9,4	40	16,2	39	10,7	36	14,1
Problèmes familiaux	26	7,9	27	10,9	45	12,2	46	18,0
Violence conjugale	23	7,0	17	6,9	26	7,1	16	6,2
Maladie/maladie mentale	23	7,0	24	9,7	32	8,7	18	7,0
Sortie de prison	11	3,3	7	2,8	7	1,9	24	9,4
Expulsion	11	3,3	9	3,6	10	2,7	8	3,1
Divorce ou séparation	8	2,4	1	0,4	9	2,4	3	1,2
Autres	27	8,8	5	2,2	24	6,5	5	2,0

^a L'étude du volet 1 n'a pas fait la différence entre les personnes absolument sans abri et celles qui l'étaient presque. Par conséquent, il n'existe pas de renseignements sur les caractéristiques des sans-abri et les raisons de leur situation. Dans le volet 2, les fournisseurs de service ont consigné les raisons du sans-abrisme absolu sous une forme légèrement (c.-à-d. moins d'options de réponses).

^b Fondé sur des réponses multiples.

Le sexe et le sans-abrisme absolu

Dans le V6, des hommes et des femmes ont cité la gamme complète des raisons du sans-abrisme énumérées dans le tableau 6. Les principales, indiquées par des proportions semblables d'hommes et de femmes (non indiquées), étaient l'incapacité de payer le loyer, les problèmes avec l'assistance sociale, et la toxicomanie. Cette dernière a été signalée par des hommes (13 %) et des femmes (11 %).

Par contre, en ce qui concerne la violence familiale, nous avons remarqué une différence entre les femmes et les hommes (15 femmes par rapport à un homme) dans le V6. Cependant, dans des proportions semblables, les deux sexes ont attribué leur situation aux problèmes familiaux. Mais environ quatre fois plus d'hommes (18 %) que de femmes (4 %) ont cité l'itinérance ou le changement de lieu comme cause du sans-abrisme.

Caractéristiques des personnes n'ayant absolument aucun logement***Âge***

La population totale des sans-abri (à risque élevé et absolument sans abri) relevée dans le volet 6 ($n = 409$) incluait 41 nourrissons et enfants de moins de 13 ans ($V5 = 63$); 72 adolescents de 13 à 19 ans ($V5 = 69$, et 9 personnes de plus de 60 ans ($V5 = 5$). La répartition des âges des sans-abri figure dans le tableau 7 (voir aussi la distribution totale des âges dans les tableaux A-1 à A-3 à l'annexe A).

Le nombre d'enfants a fluctué quelque peu au cours des cinq volets, s'échelonnant entre 32 et 63. Cependant, la proportion d'enfants de moins de 13 ans est demeurée à peu près inchangée (de 10 à 14 %). Il y a eu plus d'écart dans la proportion d'adolescents et de jeunes adultes dans la vingtaine; les adolescents ont constitué entre 10 % et 18 % de ce groupe et les jeunes dans la vingtaine ont compté pour 19 à 29 %. Le nombre de personnes âgées est resté relativement faible dans les six volets. Les études ont révélé que la majorité des sans-abri sont des adultes dans la vingtaine, la trentaine ou la quarantaine. Des données relativement complètes sur l'âge des sans-abri ont été recueillies dans les volets 4 à 6 car ce renseignement existait pour 98 % des personnes étudiées dans le V4, pour 91 % dans le V5, et 98 % dans le V6.

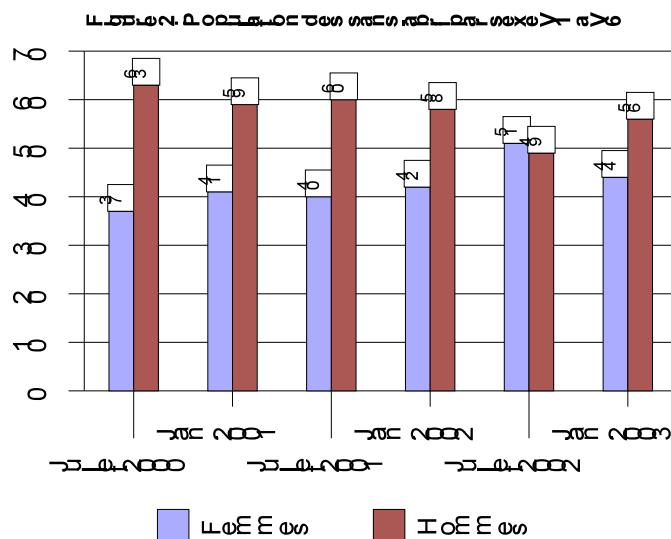
Tableau 7 : Population des sans-abri par groupe d'âge^a
V1 à V6

Groupes d'âges	Juillet 2000		Janvier 2001		Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002		Janvier 2003	
	N	%										
0 - 5	30	7,4	21	6,5	12	4,3	23	5,1	25	5,7	23	5,7
6 - 12	23	5,6	22	6,8	20	7,1	37	8,2	38	8,6	18	4,5
13 - 19	61	15,0	57	17,6	37	13,2	46	10,2	69	15,6	72	18,0
20 - 29	79	19,4	68	21,0	82	29,3	107	23,8	82	18,6	99	24,7
30 - 39	87	21,4	61	18,8	56	20,0	85	18,9	87	19,7	70	17,5
40 - 49	82	20,1	58	17,9	47	16,8	87	19,4	87	19,7	78	19,5
50 - 59	27	6,7	33	10,5	19	6,8	51	11,4	49	11,0	32	8,0
60 - 69	13	3,2	3	0,9	3	1,1	10	2,2	5	1,1	8	1,9
70+	5	1,2	1	0,3	4	1,4	3	0,7	--	--	1	0,2

^a En raison de l'absence de certaines données, le nombre de personnes indiqué est inférieur à la population totale des sans-abri.

Sexe et âge

La figure 2 compare le sexe des sans-abri recensés au cours des volets 1 à 6. La proportion de femmes (environ 40 %) est demeurée à peu près inchangée dans la plupart des volets. Ces résultats sont semblables à ceux rapportés pour Toronto, où les femmes représentent 37 % des clients du système d'hébergement d'urgence (SCHL, 1999). Cependant, dans V5, la proportion a changé radicalement et les femmes ont été plus nombreuses que les hommes. Les résultats du V6 concordent plus à ceux des volets 2 à 4.



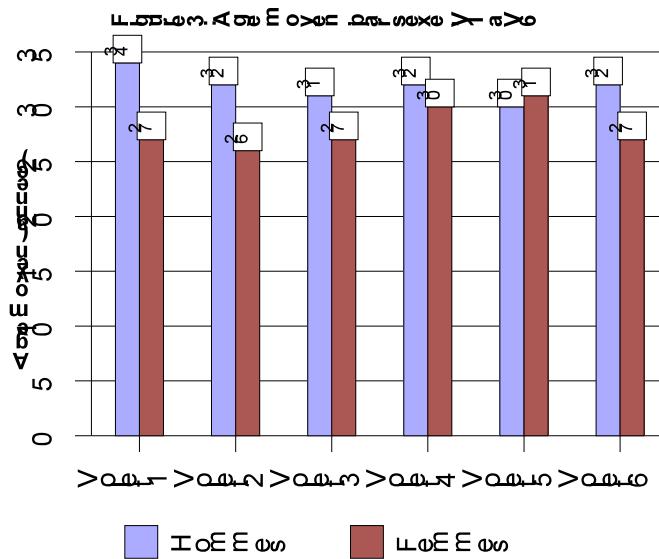
Le tableau 8 montre les proportions d'hommes et de femmes dans les divers groupes d'âges. Nous avons relevé des variations considérables dans ces proportions dans de nombreuses catégories d'âges. Par exemple, dans certaines études, les hommes ont prédominé alors que dans d'autres, les femmes ont constitué la majorité des adolescents, des jeunes adultes, des adultes et des personnes âgées. Étant donné que le nombre de personnes âgées est toujours réduit, ces statistiques ne sont pas fiables. Dans le volet 6, la majorité des adultes sans abri étaient des femmes alors que les filles étaient en minorité chez les enfants et les adolescents.

Plusieurs études ont montré que l'écart entre les sexes était plus marqué dans les groupes plus âgés, les hommes étant en supériorité numérique. L'examen de la moyenne d'âge des sans-abri des deux sexes a révélé qu'il existe une différence importante² dans l'âge (moyen) des sans-abri recensés dans les volets 1 à 4 et dans le volet 6 (voir la figure 3). La moyenne d'âge des femmes est constamment plus basse que celle des hommes. Cet écart était moindre dans le volet 4 et insignifiant dans le volet 5; cependant, les résultats du volet 6 sont semblables à ceux des volets 1 à 3.

² $p < 0,0001$

Tableau 8 : Pourcentage des sans-abri, par sexe et âge, V1 à V6

	Juillet 2000		Janvier 2001		Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002		Janvier 2003	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0-5	57	43	52	48	42	58	48	52	48	52	65	35
6-12	39	61	50	50	40	60	54	46	50	50	50	50
13-19	54	46	39	61	40	60	65	39	52	48	57	43
20-35	61	39	60	40	64	36	52	48	45	55	41	59
36-59	70	30	70	30	77	23	64	36	52	48	36	64
60+	94	6	75	25	57	43	46	54	80	20	33	67



Appartenance ethnique

Au chapitre de la culture et de la langue, les résultats ont été constants dans les six études menées jusqu'à présent. Comme dans tous les volets précédents, la majorité des sans-abri recensés dans le V6 étaient d'origine européenne (73 % dans le V1, 76 % dans le V2, 74 % dans le V4, 70 % dans le V5 et 72 % dans le V6) et la plupart (plus des trois quarts ou 82 %) étaient Anglophones. La proportion de Francophones sans abri a varié considérablement dans les diverses périodes de collecte de données (voir la figure 4).

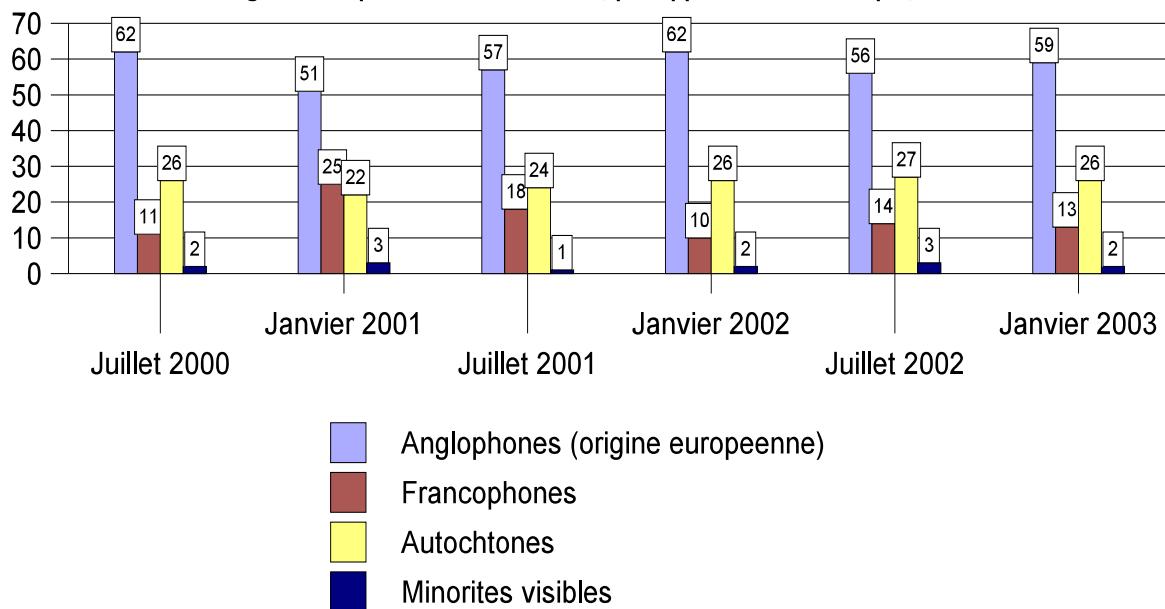
Il est important de souligner que certaines personnes se déclarent à la fois Anglophones et Francophones et que, dans chaque étude, des Autochtones ont dit que leur langue était le français (6 en janvier 2002, 7 en juillet 2002 et 8 en janvier 2003). Trois personnes de couleur se sont aussi dites Francophones. Par conséquent, au total, 16 % des sans-abri recensés dans le V6 ont indiqué qu'ils parlaient français (la même proportion dans le V5 par rapport à 12 % dans le V4). Les Francophones représentaient entre 11 % et 24 % de la population des sans-abri dans les six volets.

Des différences remarquables existent entre les organismes en ce qui a trait à leur clientèle linguistique ou culturelle. Dans le V5, les Francophones ont utilisé la Mission de la rue Elgin (37 %) et la Clinique du coin/Corner Clinic (48 %) plus que d'autres organismes. Dans le V6, la clinique a été la plus populaire chez les Francophones (33 % des clients).

Comme dans les volets précédents, les Autochtones ont été grandement sur-représentés dans la population des sans-abri étudiée. Dans le volet 6, ils étaient 26 % (par rapport à 27 % dans le V5). Ils ont constitué environ le quart de cette population dans tous les volets (voir la figure 4).

À l'instar également des volets précédents, le sixième a recensé un très petit nombre de membres des minorités visibles (2 % de la population des sans-abri par rapport à 3 % dans le V5). Ces résultats reflètent la petite proportion de ces personnes dans la population sudburoise. Selon Statistique Canada (2003), les données du recensement de 2001 indiquaient que les minorités visibles représentaient 2 % de la population totale, et que les peuples autochtones, y compris les Indiens d'Amérique du Nord et les Métis, comptaient pour 4,8 % de la population du Grand Sudbury, alors que les Francophones en constituaient 29,6 %.

Figure 4: Population des sans-abri, par appartenance ethnique, V1 à V6



Situation de famille

Les résultats du volet 6 confirment les résultats précédents qui indiquent que la majorité des hommes et des femmes sans-abri sont célibataires ou sans attaché (voir le tableau 9). Quoique la différence entre les hommes et les femmes était considérablement plus réduite dans V5 que dans n'importe quel autre volet, les résultats du V6 concordent avec ceux des autres volets. Presque deux fois plus de femmes sans abri que d'hommes interrogés dans le V6 étaient mariées ou dans une union de fait. Près des trois quarts des hommes étaient célibataires ou sans attaché alors que juste un peu plus de la moitié des femmes se sont dites célibataires. La proportion de célibataires a varié quelque peu au cours de chaque période de collecte des données; le plus grand nombre de célibataires des deux sexes a jusqu'à présent été observé en juillet 2002.

Tableau 9 : Sexe et situation de famille, V1 à V6

Situation de famille	Juillet 2000		Janvier 2001		Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002		Janvier 2003	
	F %	M %										
Marié/Union de fait	22,8	10,8	17,3	6,8	20,2	14,4	21,9	14,2	23,0	19,9	22,5	12,8
Célibataire/sans attaché	50,0	66,5	77,4	84,8	65,9	73,1	54,4	73,4	59,7	62,8	55,1	74,0
Divorcé(e)/veuf/veuve	27,2	22,7	5,3	8,4	13,9	12,5	23,8	12,4	17,3	17,3	22,4	13,3

Soutien social, aide sociale et raisons de l'absence de logement***Prestations d'aide sociale et sources de revenus***

Le pourcentage total de personnes absolument sans-abri qui ne recevaient *aucune* prestation gouvernementale lors du sixième volet était identique à celle relevée dans le V4, c.-à-d., environ la moitié (49 % dans le V6 et 50 % dans le V4). Dans le V5, cette proportion avait été légèrement inférieure, à 42 % (voir la figure 5-A). Les prestations d'Ontario au travail constituaient la principale source de soutien financier gouvernemental (29 % des personnes absolument sans abri bénéficiaient de ces prestations lors du V6 par rapport à 22 lors du V5). Par contraste, comme la figure 5-B le montre, une proportion plus élevée de personnes à risque élevé de se retrouver à la rue (par rapport à celles qui y étaient déjà) recevaient un type quelconque de prestations et un revenu dans les V4, 5 et 6 (voir aussi le tableau 10). Comme nous l'avons constaté dans nos études précédentes, les adolescents étaient les moins susceptibles de recevoir un soutien gouvernemental. Dans le V6, 83 % des adolescents absolument sans abri n'avaient aucune forme de revenu (par rapport à 97 % dans le V5). La figure 5-C montre que la proportion de sans-abri absolus qui recevaient des prestations était plus grande dans les catégories d'âges supérieures.

Figure 5-A: Pourcentage des personnes absolument sans-abri recevant de l'aide sociale, du V4 au V6

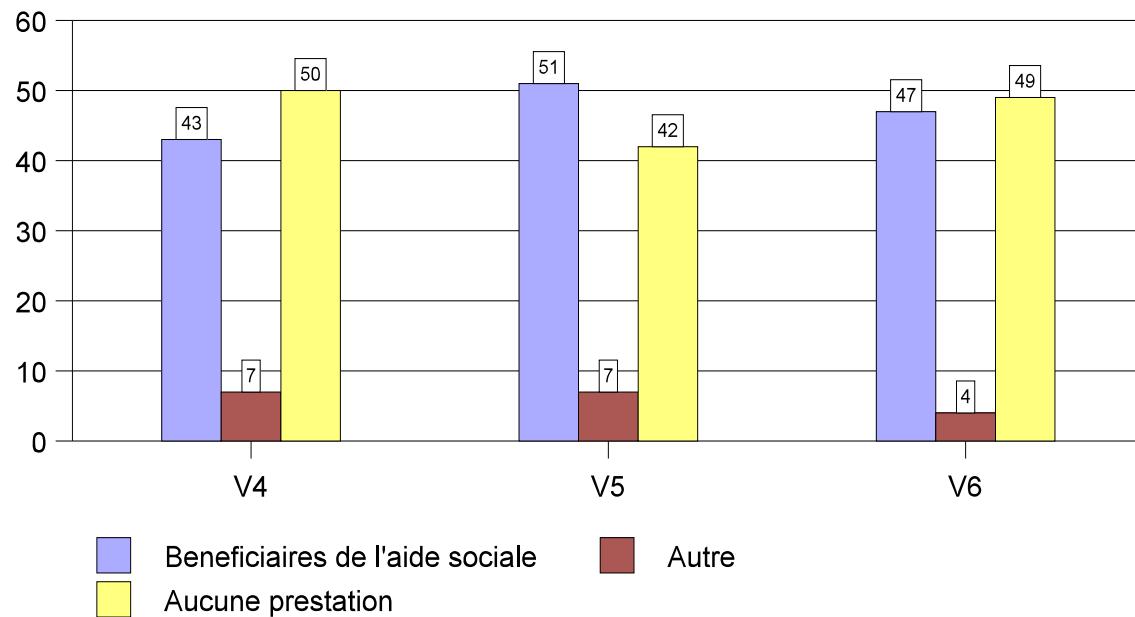


Figure 5-B: Pourcentage de personnes à risque de devenir sans-abri, recevant de l'aide sociale, du V4 au V6

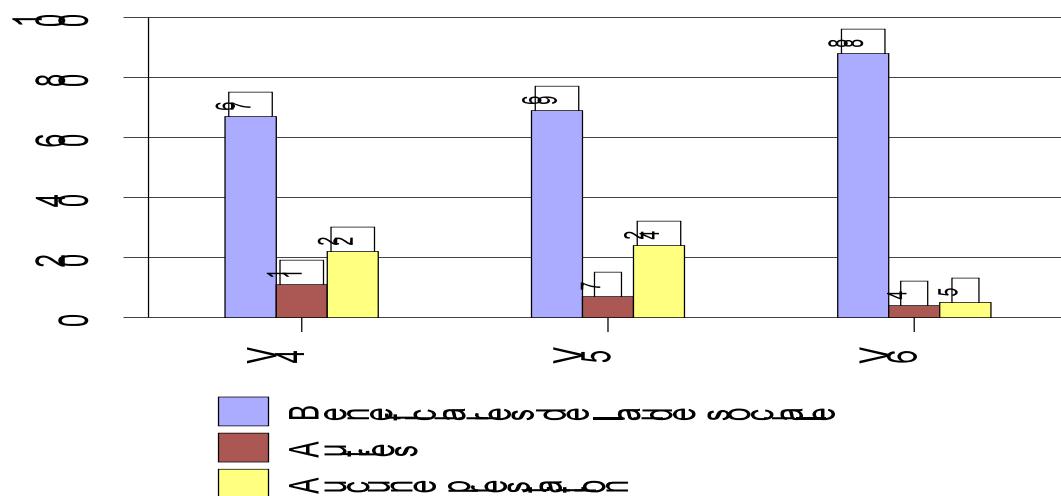
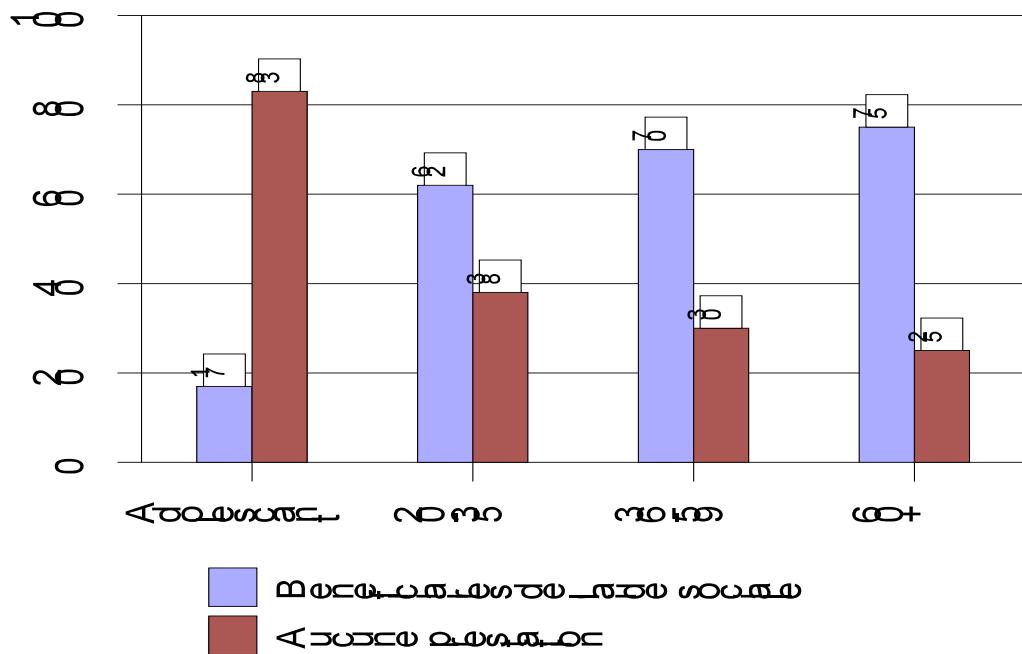


Figure 5-C: Pourcentage des sans-abri prestataires d'aide sociale par age, du V4 au V6

Sources des revenus

Le tableau 10 compare les sources de revenus des personnes qui vivaient dans la rue lors des volets 3 à 6 avec celles des personnes qui risquaient de perdre leur logement. Comme indiqué ci-dessus, la différence clé entre les deux groupes était que les personnes vivant dans la rue étaient les plus susceptibles de n'avoir aucun revenu alors que celles ayant un logement précaire recevaient une forme quelconque de soutien au revenu. En dépit du fait que les proportions de sans-abri recevant du soutien du gouvernement aient fluctué, les modèles ont été semblables, avec environ un cinquième de sans-abri recevant des prestations d'OT et moins d'un sixième (16 %) bénéficiant d'un soutien financier du POSPH. Seulement une petite minorité de la population à risque recevait un salaire (moins de 14 % dans les quatre derniers volets).

Tableau 10 : Comparaison des sources de revenus des personnes n'ayant aucun logement et de celles risquant beaucoup de devenir des sans-abri, V3 à V6

Sources de revenus	Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002		Janvier 2003	
	Absolument sans logement %	À risque de devenir des sans-abri %	Absolument sans logement %	À risque de devenir des sans-abri %	Absolument sans logement %	À risque de devenir des sans-abri %	Absolument sans logement %	À risque de devenir des sans-abri %
Aucun revenu	51.9	35.8	50.4	22.4	41.6	23.4	48.3	5.0
Ontario au travail	20.2	26.5	23.6	40.4	21.9	34.1	28.8	50.5
POSPH	11.6	12.8	13.0	19.6	16.3	22.7	12.2	26.0
AE	5.4	4.4	3.3	2.3	5.1	6.4	2.9	9.0
SV	2.3	1.8	--	0.8	--	--	0.7	0.0
RPC	0.8	0.9	2.4	3.1	7.3	5.4	0.7	1.5
CSPAAT	--	0.4	--	0.3	--	--	1.4	0.5
Emploi	4.7	13.7	4.9	7.5	5.1	6.4	3.6	6.0
Autres ^a	3.1	3.7	2.4	3.6	4.5	3.0	1.4	1.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

^a Note: Héritage, économies, rente privée ou assurance privée.

Raisons du sans-abrisme

Le tableau 11 résume les principales raisons qu'ont données les sans-abri de Sudbury lors des volets 1 à 6. Nous avons demandé aux fournisseurs de services de relever jusqu'à sept raisons dans les deux derniers volets par rapport à un maximum de trois dans les précédents. Cependant, dans toutes les périodes de collecte de données, les mêmes ont été citées, même si le questionnaire permettait de donner des réponses ouvertes et fermées.

Quoique l'importance relative de ces raisons ait légèrement varié, les principales n'ont pas changé; il s'agit des problèmes structurels ou systémiques : chômage, problèmes d'assistance sociale et pénurie de logements à prix abordable sont les plus courantes. Dans le V6, la répartition des réponses a quelque peu différé de celle enregistrée dans le V5, c.-à-d., qu'une proportion inférieure de personnes ont cité des problèmes de travail et une plus grande proportion les problèmes de logement (quoique le nombre absolu de personnes citant le logement ait été le même dans les volets 5 et 6).

Le nombre de personnes qui ont dit en janvier 2003 que les versements de l'aide sociale leur causaient des problèmes était inférieur à celui de juillet 2002, mais la proportion de réponses dans cette catégorie a été à peu près semblable dans les volets 5 et 6 (c.-à-d., 14,8 dans le V5 et 15,2 dans le V6). La plus grande proportion de personnes ayant cité des problèmes avec l'aide sociale ont indiqué qu'elles n'étaient pas admissibles à des prestations ($n = 29$) ou que les prestations étaient insuffisantes ($n = 22$). D'autres ont dit que leur chèque n'était pas encore arrivé ($n = 6$) ou que leurs prestations leur avaient été retirées ($n = 13$).

En ce qui concerne les problèmes de logement déclarés lors du sixième volet, 66 personnes ont indiqué qu'elles n'avaient pas les moyens de payer le loyer, alors que 13 ont dit avoir été mises à la porte de leur logement. Quelques-unes ont simplement déclaré qu'elles avaient des problèmes avec le propriétaire ou leurs co-locataires ($n = 4$).

La *fréquence* à laquelle les problèmes familiaux ont été cités lors du volet 5 était substantiellement plus élevée que dans les volets précédents. Cependant, la proportion de personnes citant ce problème était à peu près semblable à celle des études antérieures. Dans le V6, à 15 %, la proportion de sans-abri ayant fait allusion aux problèmes familiaux a été supérieure à celle enregistrée dans tous les autres volets. Dans la plupart des cas, nous avons obtenu une réponse générale citant des « problèmes familiaux ». Quelques personnes ont déclaré que le divorce ou la séparation avait un lien direct avec leur situation. Dans les quatre dernières études (V3 à V6), la proportion de personnes ayant fait référence à la violence familiale est

demeurée à peu près inchangée (de l'ordre de 5 %).

De même, dans les quatre dernières études, un peu moins de 10 % des sans-abri ont attribué leur situation à la maladie physique ou mentale. Dans le volet 6, le nombre de personnes citant l'itinérance, le changement d'endroit, ou le déménagement était inférieur à celui relevé dans le volet 5, mais la proportion donnant cette raison était légèrement supérieure à celle du volet 5. Finalement, il convient de souligner que dans le sixième volet plus que dans les précédents, un nombre et une proportion supérieurs de sans-abri se sont retrouvés à la rue après avoir été libérés de prison.

Tableau 11 : Principales raisons du sans-abrisme, V1 à V6

Raisons de l'absence de logement ^a	Juillet 2000		Jan. 2001		Juillet 2001		Jan. 2002		Juillet 2002		Jan. 2003	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Problèmes de travail :												
• Chômage	89	22.7	34	11.6	83	18.0	120	20.8	225	27.2	52	10.3
• Cherche du travail												
• Salaire peu élevé												
Problèmes d'assistance sociale :	80	20.4	51	17.6	88	19.1	118	20.5	122	14.8	77	15.2
• Prestations insuffisantes/tardives												
• Aide sociale supprimée												
• Attend des prestations d'invalidité												
• N'est pas admissible à l'aide sociale												
• Pas d'argent												
Problèmes de logement :	56	14.3	41	14.1	43	9.3	89	15.5	83	10.0	80	15.8
• Incapable de payer le loyer ou l'hypothèque												
• Expulsé(e)												
• Logement inadéquat												
Violence conjugale	45	11.5	65	22.4	25	5.4	35	6.1	41	5.0	23	4.5
Toxicomanie	37	9.4	8	2.8	48	10.4	37	6.4	60	7.3	48	9.5

Problèmes familiaux	28	7.1	17	5.9	45	9.8	55	9.5	98	11. 9	74	14. 6
• Divorce ou séparation												
• Problèmes familiaux (violence, mauvais traitements, etc.)												
Voyage/itinérance/déplacé, transféré, ou déménage	25	6.4	47	16. 2	50	10. 8	50	8.7	72	8.7	57	11. 2
Maladie physique ou mentale	11	2.8	15	5.2	37	8.0	48	8.3	71	8.6	49	9.7
Libération de prison	8	2.0	8	2.8	12	2.6	15	2.6	16	1.9	36	7.1
Autres	13	3.3	6	2.1	30	6.5	9	1.6	39	4.7	11	2.2
TOTAL DES RÉPONSES	392	100	290	100	461	100	576	100	827	100	507	100

^a Les résultats se fondent sur des réponses multiples. Les pourcentages ne totalisent pas nécessairement 100 à cause d'erreurs dans l'arrondissement des chiffres.

Raisons du sans-abrisme par sexe, âge et appartenance ethnique

Les encadrés 1 et 2 énumèrent par ordre d'importance les principales raisons de l'absence de logement parmi divers sous-groupes fondés sur le sexe, l'âge et l'appartenance ethnique classés par ordre d'importance. Les résultats du volet 6 confirment qu'il y a plus de points communs que de différences entre ces raisons parmi les divers sous-groupes. Il est ressorti de tous les volets précédents que la raison pour laquelle ces gens sont à la rue a trait à des problèmes structurels. Sans exception, ces sous-groupes ont cité principalement les problèmes avec l'aide sociale et l'incapacité de payer le loyer.

S'agissant de l'aide sociale, contrairement aux volets antérieurs, tous les sous-groupes ont déclaré que le problème était d'obtenir des prestations (c.-à-d., qu'ils avaient été jugés inadmissibles). Dans les autres volets, il avait touché principalement les adolescents, les jeunes hommes, surtout, alors que les femmes adultes ont dit que les prestations d'aide sociale étaient insuffisantes pour satisfaire les besoins fondamentaux. Le manque d'accès aux prestations d'aide sociale a semblé constitué un problème plus grave lié au sans-abrisme dans le volet 6. Tous les groupes de sans-abri ont dit que les programmes de sécurité du revenu comportaient des failles qui avaient provoqué leur déchéance. Le même constat a été effectué dans la section précédente sur les sources de revenu où une proportion importante de sans-abri absolus ont dit n'avoir aucun revenu.

Nous avons remarqué dans les volets 1 à 4 que l'itinérance et le changement de lieu avaient une part importante à jouer dans le sans-abrisme des jeunes hommes anglophones et autochtones. Dans le V6, ce facteur a été cité moins souvent qu'en juillet 2002. Par contraste, la toxicomanie a été citée plus souvent dans le volet 6 et a constitué l'un des principaux facteurs pour tous les sous-groupes indiqués dans les encadrés 1 et 2.

Dans toutes les études précédentes, la violence familiale s'est inscrite dans les principaux facteurs liés au sans-abrisme et en tête, dans le volet 6, pour les adolescentes et les femmes. Par rapport aux études précédentes, la maladie, surtout la maladie mentale, a été évoquée plus souvent dans les volets 5 et 6. Dans ce dernier, elle a constitué un facteur clé chez les femmes adultes anglophones et francophones. La participation constante du Centre de santé mentale du Nord-est à ce dernier volet peut expliquer la fréquence accrue de la maladie mentale par rapport aux volets précédents (c.-à-d., du 1^{er} au 3^e volet).

Les problèmes familiaux et le divorce sont une autre série de facteurs cités plus souvent dans les volets 5 et 6. Ils ont été dénoncés par tous les groupes sans exception dans le volet 6. Lors des entrevues menées avec des sans-abri dans le 3^e volet, les femmes et les adolescentes ont souvent expliqué que les problèmes familiaux découlaient de la violence familiale.

Finalement, l'incarcération et la libération de prison ont été cités comme des facteurs clés du sans-abrisme parmi les jeunes hommes et les Autochtones. Cela ne signifie peut-être pas que la

hausse des libérations de prison est une cause du sans-abrisme, mais simplement qu'elle est plus souvent citée.

Encadré 1: Principales raisons du sans-abrisme par sexe et par âge (adultes), V2 à V6

Janvier 2001		Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002		Janvier 2003	
Hommes adultes	Femmes adultes	Hommes adultes	Femmes adultes	Hommes adultes	Femmes adultes	Hommes adultes	Femmes adultes	Hommes adultes	Femmes adultes
Déplacé/itinérant	Violence conjugale	Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/Cherche du travail	Chômage/Cherche du travail	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Problèmes avec l'aide sociale			
Chômage/Cherche du travail	Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/Cherche du travail	Chômage/Cherche du travail	Chômage/Cherche du travail	Chômage/Cherche du travail	Itinérance/déplacement	Maladie mentale ou physique	Problèmes avec l'aide sociale	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque
Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Itinérance/déplacement	Itinérance	Maladie mentale ou physique	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Violence conjugale	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Violence conjugale	Itinérance/déplacement	Problèmes familiaux/divorce séparation
Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/Cherche du travail	Toxicomanie	Violence conjugale	Itinérance/déplacement	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Problèmes familiaux/divorce	Problèmes avec l'aide sociale	Family issues/divorce/separation	Maladie mentale ou physique
Maladie mentale ou physique	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Maladie mentale ou physique	Problèmes familiaux/divorce	Problèmes avec l'aide sociale	Toxicomanie	Toxicomanie	Toxicomanie

Problèmes familiaux/ divorce/séparation	Divorce/séparation	Maladie mentale ou physique	Toxicomanie	Toxicomanie	Maladie mentale ou physique	Toxicomanie	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Chômage/ Cherche du travail	Violence conjugale
--	--------------------	-----------------------------	-------------	-------------	-----------------------------	-------------	--	--------------------------------	--------------------

Encadré 1a : Principales raisons du sans-abrisme par sexe et par âge (adolescents), V2 à V6

Janvier 2001 (V2)		Juillet 2001 (V3)		Janvier 2002 (V4)		Juillet 2002		Janvier 2003 (V6)	
Adolescent s	Adolescent es	Adolescent s	Adolescent es	Adolescent s	Adolescent es	Adolescent s	Adolescent es	Adolescent Males	Adolescent Females
Violence conjugale	Problèmes avec l'aide sociale	Problèmes familiaux	Problèmes familiaux	Problèmes familiaux	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes familiaux	Problèmes avec l'aide sociale
Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Problèmes familiaux	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes familiaux	Problèmes avec l'aide sociale	Problèmes avec l'aide sociale	Toxicomanie	Problèmes familiaux
Chômage/ Cherche du travail	Violence familiale	Itinérance	Incapacité de payer le loyer	Incapacité de payer le loyer	Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes familiaux	Incapacité de payer le loyer	Incapacité de payer le loyer
Problèmes familiaux	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/ Cherche du travail	Itinérance/ déplacement	Itinérance/ déplacement	Incapacité de payer le loyer	Maladie mentale ou physique	Problèmes avec l'aide sociale	Toxicomanie
Problèmes avec l'aide sociale	Incapacité de payer un loyer	Toxicomanie	Divorce ou séparation	Maladie mentale	Incapacité de payer le loyer	Itinérance/ déplacement	Violence familiale	Incarcération/ libération de prison	Violence familiale

Encadré 2 : Principales raisons du sans-abrisme par ethnie (Anglophones et Francophones), V2 à V6

Janvier 2001 (V2)		Juillet 2001 (V3)		Janvier 2002 (V4)		Juillet 2002 (V5)		Janvier 2003 (V6)	
Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
Déplacé/ itinérant	Violence conjugale	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes familiaux/ divorce	Problèmes avec l'aide sociale	Chômage/ Cherche du travail	Chômage/ Cherche du travail	Chômage/ Cherche du travail	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Maladie mentale ou physique
Violence conjugale	Problèmes avec l'aide sociale	Toxicomanie	Chômage/ Cherche du travail	Chômage/ Cherche du travail	Problèmes avec l'aide sociale	Problèmes avec l'aide sociale	Problèmes avec l'aide sociale	Itinérant/ Déplacé	Problèmes familiaux/ divorce
Chômage/ Cherche du travail	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Itinérant/ Déplacé	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Problèmes familiaux/ divorce	Problèmes familiaux/ divorce	Problèmes familiaux/ divorce	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque
Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Chômage/ cherche du travail	Itinérant	Violence conjugale	Itinérant/ déplacé	Violence conjugale	Itinérant/ Déplacé	Maladie mentale ou physique	Problèmes avec l'aide sociale	Toxicomanie
Problèmes avec l'aide sociale	Déplacé/ itinérant	Problèmes avec l'aide sociale	Problèmes avec l'aide sociale	Problèmes familiaux/ divorce	Maladie physique ou mentale	Maladie mentale ou physique	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Maladie mentale ou physique	Problèmes avec l'aide sociale
Problèmes familiaux/divo rce	Maladie mentale ou physique	Problèmes familiaux/divo rce	Toxicomanie	Maladie mentale ou physique	Problèmes familiaux/ divorce	Toxicomanie	Toxicomanie	Toxicomanie	Chômage/ Cherche du travail

Encadré 2a : Principales raisons du sans-abrisme par ethnies (Autochtones), V2 à V6

Janvier 2001 (V2)	Juillet 2001 (V3)	Janvier 2002 (V4)	Juillet 2002 (V5)	Janvier 2003 (V6)
Violence conjugale	Chômage/Cherche du travail	Chômage/Cherche du travail	Chômage/Cherche du travail	Problèmes avec l'aide sociale
Chômage/Cherche du travail	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Problèmes avec l'aide sociale	Problèmes familiaux/divorce	Problèmes familiaux/divorce
Déplacé/itinérant	Toxicomanie	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Déplacé/itinérant	Toxicomanie
Toxicomanie	Problèmes avec l'aide sociale	Violence conjugale	Toxicomanie	Chômage/Cherche du travail
Problèmes avec l'aide sociale	Déplacé/itinérant	Déplacé/itinérant	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque
Incapacité de payer le loyer ou l'hypothèque	Maladie mentale ou physique	Problèmes familiaux/divorce	Problèmes avec l'aide sociale	Incarcération/libération de prison

Étape II : Enquête de quartier

Dans l'enquête de quartier, la taille des échantillons a différé pendant l'été et l'hiver car les conditions météorologiques et les heures de clarté sont plus propices aux enquêtes porte à porte pendant l'été. Néanmoins, le taux de réponse a été constant dans les volets 1 à 4, se chiffrant à environ 63 %. Dans le volet 5, le taux de participation a été légèrement inférieur (55 %); les répondants potentiels avaient 16 ans et plus et vivaient à Sudbury. Le taux de réponse a été semblable dans le volet 6 (51,4 %). Le mauvais temps a semblé jouer un rôle car les résidents ont été plus réticents à ouvrir leurs portes aux membres de l'équipe de recherche.

Le taux de réponse inférieur a aussi eu des conséquences sur la taille de l'échantillon du volet 6. Ce taux a été substantiellement plus bas, avec 149 réponses par rapport à 278 dans le V5 (236 dans le V1, 195 dans le V2, 377 dans le V3 et 184 dans le V4). Cependant, ces chiffres n'étaient pas tout à fait imprévus puisque les enquêtes menées en janvier ont toujours donné un échantillon plus petit que ceux des enquêtes menées en juillet, à cause du froid et des dangers d'engelure pour les membres de l'équipe faisant le porte à porte.

Nous avons remarqué dans les enquêtes précédentes de quartier qu'environ les deux tiers des répondants étaient des femmes. Cette proportion a été légèrement plus élevée dans le V6, avec 69 %. Les répondants avaient de 16 à 88 ans, la moyenne d'âge étant de 46 ans (elle était de 44 dans le V2, de 43 dans le V3 et le V4). Comme dans les enquêtes précédentes, l'échantillon reflétait en général la composition ethnique de la population de Sudbury. Près de la moitié des répondants étaient des Anglophones d'origine européenne (48 %) et un peu plus du tiers était des Francophones d'origine européenne (35 %). La proportion d'Autochtones de l'échantillon du V6 était la même que dans celui du V5, c.-à-d., 9 %. Alors que les membres des minorités visibles avaient représenté seulement 2 % des échantillons des volets 1 à 5, dans le V6, ils étaient légèrement plus nombreux; 8 % étaient d'origine asiatique, africaine ou du Moyen-Orient.

Étant donné que les objectifs de l'enquête de quartier étaient d'interviewer d'anciens sans-abri et de repérer des sans-abri cachés, nous avons intentionnellement exagéré l'échantillon des quartiers à faibles revenus. C'est pourquoi la majorité des répondants des enquêtes des volets 1 à 5 ont déclaré que leur revenu était en-dessous de la moyenne. Dans le volet 6, 55 % de l'échantillon a indiqué que le revenu familial était au-dessous de la moyenne (64 % dans le V5, 55 % dans le V3 et 67 % dans le V2). Le tiers des participants au V6 a dit que le revenu du ménage était moyen pour Sudbury (32 %), alors que 13 % l'ont situé au-dessus de la moyenne.

Le sans-abrisme constitue-t-il un problème?

La plupart des participants aux volets 4, 5 et 6 ont été d'avis que le sans-abrisme est un problème (V6 = 84 %, V5 = 80 %, V4 = 84 %). Dans le V4, en raison de la couverture médiatique de la question du sans-abrisme, rien d'étonnant qu'un peu plus des deux tiers (67 %) aient déclaré avoir entendu parler du sans-abrisme à Sudbury. Dans le V5, la proportion était de seulement 51 %, mais 71 % des répondants au V6 ont dit avoir entendu parler du sans-abrisme dans la ville.

Raisons perçues du sans-abrisme et facteurs liés à cette situation

Raisons perçues

Les réponses à la question générale : « À votre avis, pourquoi y a-t-il des sans-abri à Sudbury? » a généré la même série de réponses que lors des études précédentes. Le tableau 12 compare les réponses des résidents et les raisons données par les sans-abri dans les six volets.

Comme dans les volets 4 et 5, les répondants du volet 6 ont cité le chômage comme la grande cause du sans-abrisme à Sudbury, ainsi que la pénurie de logements abordables et les compressions de l'aide sociale. Par constraste, dans le V5, moins de personnes ont indiqué l'échec et les problèmes personnels comme causes majeures du sans-abrisme. Le tableau 12 montre que la proportion de résidents citant les compressions de l'aide sociale ou l'absence de cette aide a baissé depuis le V2 (janvier 2001). Combinés, les divers problèmes structurels ou systémiques (chômage, logement, compressions de l'aide sociale) comptent pour plus de la moitié des réponses des résidents (54,6 % dans le V6 et 50,1 % dans le V5). Par contre, seulement 41 % des sans-abri leur ont attribué principalement leur situation.

D'autres raisons citées par un nombre substantiel de répondants à l'enquête de quartier étaient la maladie mentale ou physique et les problèmes familiaux. Comme nous l'avons constaté dans tous les volets antérieurs, les résidents de Sudbury sont peu conscients de la prévalence de la violence conjugale et des mauvais traitements dans les causes du sans-abrisme.

Facteurs liés au sans-abrisme

Outre la question ouverte sur les raisons du sans-abrisme, dans les six enquêtes de quartier, nous avons demandé aux résidents d'indiquer dans quelle mesure une série de facteurs contribue au sans-abrisme dans le Grand Sudbury. Le tableau 13 montre le pourcentage de personnes qui les ont approuvés.

De l'avis des répondants à l'enquête du volet 6, une combinaison de facteurs individuels et structurels sont à la source du problème. Comme dans les enquêtes des volets 2, 3 et 4, l'alcoolisme et la toxicomanie figurent parmi les grandes causes. Cependant, la pauvreté, le chômage, la pénurie de logements abordables et l'insuffisance du financement des programmes sociaux ont aussi été cités par les deux tiers ou plus des répondants.

Comme dans les volets précédents, le loyer excessif, la violence familiale et le divorce n'ont pas fait l'unanimité. Dans plusieurs des volets (V1, V2, V4 et V5), ces facteurs ont été cités par la plus petite proportion de répondants.

Tableau 12 : Comparaison des explications du sans-abrisme données par les résidents et les sans-abris dans les volets 1 à 6

Raisons	Résidents						Sans-abris		
	Pourcentage des réponses ^a						Pourcentage de		
	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V1	V2	V3
Chômage/scolarisation et qualifications insuffisantes	30.3	23.7	25.8	28.4	27.8	23.8	22.7	11.6	18.0
Pénurie de logements à prix abordable/coûts de la vie et du loyer élevés/ faible revenu ou pauvreté	21.6	8.6	14.3	14.2	12.3	17.6	14.3	14.1	9.3
Compressions de l'aide sociale ou pénurie d'assistance sociale									
1. Politiques gouvernementales et pénurie de fonds/pas assez de services									
2. Conditions d'admissibilité à l'aide sociale	20.1	25.8	19.8	16.4	10.0	13.2	20.4	17.6	19.1
3. « Mike Harris » ^b									
Échec personnel/mode de vie ou choix de mode de vie									
4. Personne paresseuse									
5. Faillite ou mauvaise gestion financière	9.3	10.8	15.1	7.6	16.7	9.8	--	--	--
6. Personne qui refuse toute aide									
Relations familiales malsaines									
7. Absence de soutien familial									
8. Expulsion	5.3	8.1	5.9	2.2	6.3	6.8	7.1	5.9	9.8
9. Cycle familial									
10. Jeune qui a quitté le domicile parental/adolescent fugueur									
11. Divorce									
Besoin de soutien ou d'information/personne qui n'a nulle part où aller/itinérante ou déplacée	4.6	8.3	2.9	1.8	4.7	4.3	6.4	16.2	10.8
Problèmes de santé mentale ou physique	3.4	8.1	6.7	14.7	10.5	11.2	2.8	5.2	8.0
Toxicomanie	1.9	2.2	3.4	6.2	4.9	2.0	9.4	2.8	10.4
Communauté égoïste	1.6	0.8	1.0	--	1.6	1.5	--	--	--
A perdu tout espoir	1.6	0.3	2.1	1.0	--	1.0	--	--	--
Mauvais traitement, abus sexuels ou violence conjugale	--	2.2	1.4	1.3	0.5	2.0	11.5	22.4	5.4
Libération de prison	--	--	0.3	--	--	--	2.0	2.8	2.6
Autres	--	0.3		6.2	4.7	6.8	--	2.1	6.5
TOTAL DES RÉPONSES	100	100	100	100	100	100	100	100	100

^a Étant donné que les résultats se basent sur les multiples réponses des participants, le nombre de réponses est supérieur au nombre de participants.

^b Mike Harris a fait l'objet d'une mention spéciale de la part des résidents dans tous les volets sauf les V5 et V6.

Tableau 13 : Pourcentage des résidents attribuant le sans-abrisme à Sudbury à des facteurs divers

Facteurs	Juillet 2000	Janvier 2001		Juillet 2001		Janvier 2002		Juillet 2002
	D'accord (%)	D'accord (%)	Classement ^b	D'accord (%)	Classement ^b	D'accord (%)	Classement ^b	
Chômage	80.9	84.6	2	71.4	3	72.9	3	80.3
Pauvreté accrue	78.8	83.6	3	71.6	2	72.9	4	75.3
Alcoolisme/ toxicomanie	77.3	88.1	1	76.6	1	77.0	1	77.0
Pénurie de fonds pour payer les programmes sociaux	73.7	79.2	7	63.0	5	63.4	6	64.0
Pénurie d'assistance sociale	64.9	80.6	5	57.0	7	59.5	7	64.0
Maladie mentale	64.2	82.9	4	66.4	4	74.3	2	69.3
Bas salaires	61.7	75.9	9	57.2	6	65.9	5	62.0
Aide sociale insuffisante	60.1	80.3	6	56.1	8	58.4	8	57.0
Pénurie de logements abordables	56.8	78.4	8	51.1	10	55.8	9	56.0
Loyer excessif	56.4	72.7	10	51.1	11	53.7	11	55.0
Violence conjugale	54.5	60.1	11	52.5	9	54.0	10	54.0
Divorce/séparation	42.6	49.2	12	38.3	12	46.5	12	40.0

^a Les questions sont énumérées selon l'importance accordée par les résidents lors du volet 1; les pourcentages des catégories **D'accord** additionnés

^b Le classement indique l'ordre d'importance

Comparaison des attitudes envers le sans-abrisme : à Sudbury et au Canada

Dans le quatrième volet, une série de questions a été ajoutée au questionnaire afin de pouvoir comparer les opinions de la population locale et celles d'un échantillon national sondé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en collaboration avec Environics. Le tableau 14 donne les résultats de cette analyse.

Dans l'ensemble, les résultats des volets 4 à 6 sont très semblables à ceux du sondage d'opinion publique de la SCHL/Environics. Comme leurs concitoyens, la plupart des répondants de notre échantillon croyaient que le sans-abrisme gagne du terrain au Canada, que plus de jeunes gens, de femmes et d'enfants deviennent sans-abri; que des organismes comme les banques alimentaires et les refuges ne suffisent pas pour régler le problème, et que le problème est coûteux pour la société et non pas seulement pour les sans-abri eux-mêmes.

Une différence clé entre notre étude et celle de la SCHL/Environics est que de plus grandes proportions des échantillons des volets 4, 5 et 6 ont exprimé le point de vue que les gouvernements devraient dépenser plus pour prévenir le sans-abrisme. Les résultats des études menées à Sudbury et par la SCHL diffèrent à deux égards :

- Premièrement, cette perspective est plus populaire à Sudbury que dans l'échantillon original de la SCHL/Environics (c.-à-d., une plus grande proportion de personnes trouve que les gouvernements devraient dépenser plus pour prévenir le sans-abrisme);
- Deuxièmement, le pourcentage de répondants des échantillons de Sudbury fortement d'accord avec l'énoncé a été substantiellement plus élevé que dans l'échantillon de la SCHL/Environics. Dans le volet 5, 71 % de l'échantillon a fortement approuvé le fait que les gouvernements devraient faire plus pour combattre le sans-abrisme, par rapport à seulement 28 % de l'échantillon de la SCHL/Environics. De même, 70 % de l'échantillon du volet 6 s'est dit tout à fait d'accord avec l'énoncé.

Différences d'opinions sur le sans-abrisme par catégories de revenus

Étant donné que les quartiers à faible revenu occupaient une place prépondérante dans notre échantillon, nous avons effectué une analyse pour examiner les différences d'opinions des répondants qui avaient déclaré avoir un revenu moyen ou au-dessus de la moyenne. Les résultats montrent que presque toutes les personnes à faible revenu sont tout à fait d'accord (V5 = 73 %, V4 = 71 %), ou d'accord (V5 = 11 %, V4 = 14 %) sur le fait que les gouvernements devraient faire plus pour prévenir le sans-abrisme. Par conséquent, il n'existe pas de différence notable entre les groupes à revenu faible, moyen et élevé; les répondants appartenant à divers groupes de

revenus pensent en général que les gouvernements devraient faire plus d'efforts.

**Tableau 14 : Attitudes envers le sans-abrisme :
Sudbury, V4 à V6 et échantillon national de la SCHL^a**

Attitudes	Sudbury V6		Sudbury V5		Sudbury V4		CMHC 2000	
	D'accord (%)	Pas d'accord (%)	D'accord (%)	Pas d'accord (%)	D'accord (%)	Pas d'accord (%)	D'accord (%)	Pas d'accord (%)
Le nombre de sans-abri au Canada augmente beaucoup.	80	4	75	5	82	3	80	14
La population des sans-abri au Canada évolue et inclut plus de jeunes, de femmes et d'enfants.	82	5	79	8	83	3	89	7
Les organisations, comme les banques alimentaires et les centres d'hébergement temporaires sont des solutions suffisantes (assez bonnes) pour faire face au problème du sans-abrisme.	23	62	17	71	12	76	20	79
Les sans-abri incluent des personnes qui doivent s'allier à d'autres parce qu'elles n'arrivent pas à trouver de logement.	50	25	60	22	63	17	77	21
Des gens peuvent avoir un revenu mais être quand même sans abri.	66	19	66	19	70	14	69	28
Le sans-abrisme ne fait de mal qu'aux sans-abri eux-mêmes. Le sans-abrisme ne coûte pas vraiment à la société.	16	74	13	79	11	82	13	86
Les gouvernements devraient dépenser plus pour prévenir le sans-abrisme.	79	5	84	6	79	10	67	30

^a Enquête sur les attitudes des Canadiens envers le sans-abrisme —1996-2000.

Expériences personnelles du sans-abrisme : En général et à Sudbury

En général

Des questions sur les expériences personnelles en matière de sans-abrisme visaient à déterminer si les résidents, des membres de leur famille, ou des amis avaient déjà été sans-abri³ (c.-à-d. à n'importe quel endroit) et si quelqu'un qu'ils connaissaient, vivant à Sudbury, l'avait déjà été.

Les résultats sont indiqués dans les figures 6 et 7. Entre 19 et 35 % des échantillons des volets 1 à 6 ont dit qu'eux ou une connaissance avaient été sans-abri. Les résultats des 5^e et 6^e volets sont semblables à ceux du 4^e, avec juste un peu plus du quart des résidents qui ont dit qu'eux-mêmes, un membre de leur famille ou un ami avait été sans-abri.

La figure 7 compare les réponses à la question : « Qui était sans-abri; vous un membre de la famille ou un ami? » Les résultats ont varié considérablement entre les échantillons des volets 2 à 6 (cette question n'a pas été posée dans le premier volet). Entre 15 % et 38 % des personnes qui ont affirmé avoir été touchées par le sans-abrisme ont indiqué qu'elles-mêmes avaient été sans-abri. Dans les volets 4 et 6, cette proportion était de juste un peu plus du quart alors que dans le V5, elle a été d'environ le tiers.

Dans les trois derniers volets, environ le tiers des répondants ont indiqué qu'un membre de la famille avait été sans-abri. Plusieurs personnes dans le V4 (n = 7), le V5 (n = 12) et le V6 (n = 4) ont dit qu'elles, des membres de leur famille et des amis avaient été sans-abri à certaines époques.

³ La question était la suivante : « Avez-vous ou un membre de votre famille ou un ami a déjà été sans-abri? »

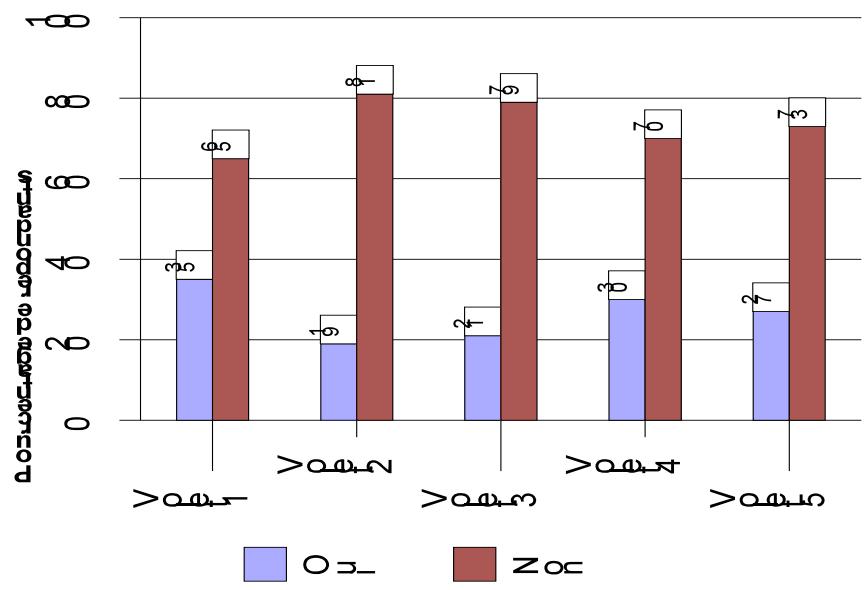


Figure 6:
Distribution
des reponses
des
personnes
ayant fait
l'experience
personnelle du
sans-
abrisme, V1
auV5

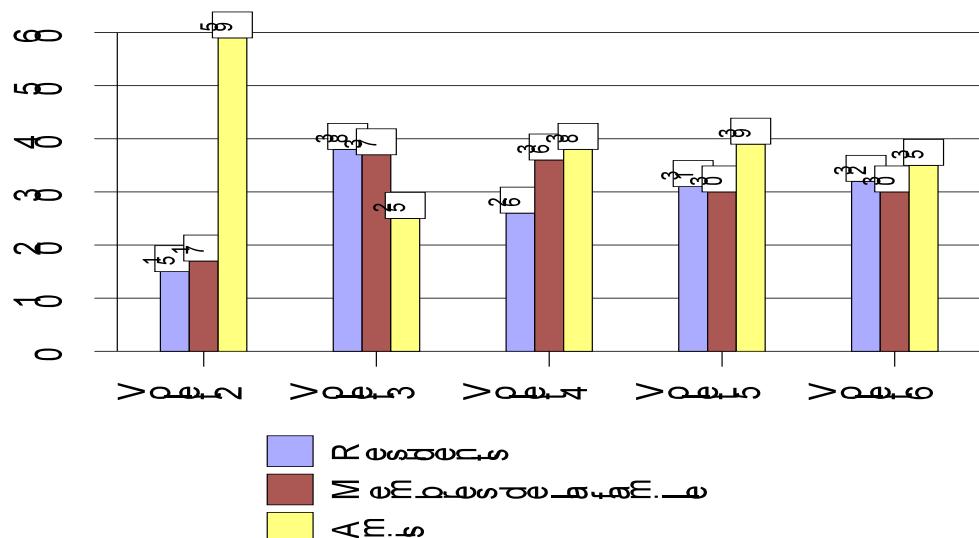
« Avez-vous ou un membre de votre famille ou un ami a déjà été sans-abri? »

Figure 7: Qui etait sans-abri? V2 au V5

« Qui était sans-abri »

Expériences personnelles du sans-abrisme à Sudbury

Pour faire suite à la question générale sur les expériences du sans-abrisme au sein des réseaux personnels des résidents, nous avons demandé aux répondants s'ils connaissaient personnellement



une personne qui avait été à la rue à Sudbury⁴. Les réponses à cette question ont été en général semblables à celles touchant les expériences personnelles du sans-abrisme (c.-à-d., celles montrées dans la figure 6). Entre 22 et 37 % des répondants des volets 1 à 6 ont dit qu'ils avaient connu une personne de Sudbury qui était sans-abri (32 % dans le V6).

Raisons du sans-abrisme : En général et à Sudbury

En général

Les principales raisons évoquées pour expliquer le sans-abrisme qu'ont connu les résidents, leur famille ou des connaissances sont exposées dans le tableau 15. Dans chaque étude, les répondants ont dit que la principale raison réside dans les relations familiales malsaines, ce qui a été confirmé dans le volet 6. Ils ont expliqué que les mauvaises influences familiales, la dynamique familiale malsaine, le manque de membres de la famille compréhensifs, les fugues des adolescents et le divorce conduisaient à la rue. Dans les volets 5 et 6, les autres raisons citées le plus souvent ont été l'absence de logements abordables, la toxicomanie et l'échec personnel ou le choix de mode de vie (« voulait être libre », « ne veut pas demander l'aide sociale » ou « rebelle »). Plusieurs personnes ont aussi évoqué la maladie physique ou mentale et les mauvais traitements.

À Sudbury

Dans les volets 5 et 6, les raisons les plus communes données pour expliquer la situation de connaissances sans abri à Sudbury (voir le tableau 15) ont différé quelque peu de celles données à la question plus générale (c.-à-d., ailleurs qu'à Sudbury). Les trois principales raisons données pour des connaissances à Sudbury ont été la pénurie de logements abordables, le chômage et les relations familiales malsaines. Dans le volet 6, 10 % des répondants ont mentionné la toxicomanie et la maladie mentale. Dans l'ensemble, pour cette question, les modèles qui se dégagent des résultats des volets 5 et 6 sont assez semblables.

⁴

La question était : « Avez-vous connu personnellement quelqu'un qui était sans-abri à Sudbury? »

Tableau 15 : Raisons pour lesquelles des membres des réseaux personnels des résidents étaient sans abri à Sudbury, V3 à V6

	En général								À Sudbury		
	V3		V4		V5		V6		V4	V5	V6
Raisons	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Rapports familiaux malsains (manque de soutien familial, expulsé, cycle familial, jeune qui a quitté la maison/adolescent fugueur, divorce)	38	35	13	27	26	26	12	23	18	25	12
Toxicomanie	14	13	6	13	14	14	7	13	11	16	15
Mauvais traitements, abus sexuels ou violence conjugale	12	11	3	6	3	3	4	8	6	9	3
Suppression de l'aide sociale ou manque d'assistance sociale	9	8	1	2	8	8	1	2	2	3	7
Chômage/scolarisation et qualifications insuffisantes	8	8	4	8	8	8	6	12	10	14	15
Maladie mentale/problèmes de santé	8	8	6	13	6	6	5	10	9	13	17
Pénurie de logements abordables/coûts de subsistance et loyer élevés/ faible revenu ou pauvreté	7	7	5	10	12	12	8	15	8	11	22
Besoin de soutien ou d'information/personne n'ayant nulle part où aller/itinérant ou déplacé	4	4	8	17	9	9	1	2	1	1	7
Libération de prison	2	2	--	--	--	--	--	--	--	--	1
A perdu l'espoir/aucune confiance	1	1	--	--	1	1	--	--	--	--	--
Échec personnel/mode de vie ou choix du mode de vie	1	1	2	4	10	10	7	13	6	9	9
Autres	3	3	--	--	6	6	1	2	--	--	3
TOTAL DES RÉPONSES	107	100	42	100	103	100	52	100	71	100	111

^a Étant donné que les résultats se fondent sur les multiples réponses des participants, le nombre de réponses est supérieur au nombre de personnes qui ont répondu à cette question. Le total n'est peut-être pas égal à 100 en raison de l'arrondissement des chiffres.

Solutions au sans-abrisme perçues par les résidents

Dans les six volets, nous avons posé des questions à réponses ouvertes afin de savoir quelles solutions les répondants proposaient. Le tableau 16 énonce les solutions avancées lors du V6 et les compare à celles des cinq enquêtes de quartier précédentes (volets 1 à 5).

Dans les six volets, les participants ont indiqué que les gouvernements devaient accroître le financement de l'aide aux sans-abri. L'intervention gouvernementale a été mentionnée le plus souvent dans le 6^e volet. À ce chapitre, les répondants ont suggéré une série de mesures gouvernementales, y compris l'augmentation du financement gouvernemental pour trouver une solution au sans-abrisme (en général), des fonds pour offrir de meilleurs services aux sans-abri, la nécessité d'exhorter les gouvernements à agir, la nécessité d'améliorer la sécurité du revenu en augmentant le financement de l'aide sociale (prestations d'aide sociale), et la nécessité d'offrir plus de services de santé mentale.

La deuxième série de suggestions a porté sur la fourniture de refuges et de places dans ceux-ci. Beaucoup de gens pensent qu'il faudrait créer plus de refuges. Des personnes ont suggéré d'utiliser des écoles et bâtiments désaffectés pour installer des refuges pour les sans-abri. Une troisième solution proposée par plus de 10 % des participants a été de sensibiliser plus le public à la question. Ces derniers pensaient en effet qu'il faut éduquer le grand public et le sensibiliser au problème afin de générer la volonté politique pour trouver une solution. En quatrième lieu, beaucoup de gens (13 %) ont dit que les approches appropriées devraient être axées sur les questions systémiques à long terme que sont la pauvreté, le manque d'éducation et l'emploi. Les commentaires à ce chapitre se sont concentrés sur la création d'emplois, l'offre de possibilités d'éducation et de formation, et le problème des petits salaires. Une proportion semblable (11 %) a dit qu'il fallait trouver des stratégies pour créer des logements à prix abordable et que divers ordres de gouvernement devraient intervenir. Dans chacun des volets 1 à 6, quelques personnes ont déclaré que la collectivité locale doit faire plus pour aider les sans-abri en recourant au bénévolat et en sollicitant des contributions financières. Finalement, selon quelques répondants, il faudrait effectuer plus de recherche au niveau local.

**Tableau 16 : Points de vue des résidents sur les stratégies de règlement du sans-abrisme,
V1 à V6**

Stratégies	V1 % des réponses	V2 % des réponses	V3 % des réponses	V4 % des réponses	V5 % des réponses	V6 % des réponses
Plus de fonds gouvernementaux pour l'aide sociale, les services sociaux et les services de santé mentale	44.8	35.5	37.0	22.2	27.5	36.9
Accroître la sensibilisation du public sur la question	14.1	1.7	7.3	16.2	7.3	13.3
Créer plus d'emplois, de meilleurs emplois et de l'aide à l'emploi	12.4	10.7	17.0	14.4	23.9	12.7
Logement à prix abordable	11.4	13.2	13.5	17.4	13.0	10.5
Créer plus de refuges	9.4	20.5	14.8	21.0	18.5	20.8
La communauté devrait faire des dons	4.0	0.9	2.4	7.2	2.0	2.9
Changer le gouvernement provincial	3.0	3.4	2.4	--	--	--
Effectuer plus de recherches sur le sans-abrisme local	1.0	7.3	2.6	--	3.2	2.9
Réduire les dépenses gouvernementales/instaurer des règlements plus stricts en matière d'aide sociale	--	--	3.0	1.8	0.4	0.6

Étape III : Observations sur le terrain

L'étude comportait une composante qualitative qui consistait à effectuer des observations à des endroits fréquentés par les sans-abri de Sudbury, elle a eu lieu en même temps que les activités des étapes I et II du volet 6 (du 22 au 28 janvier 2003). Le but était de comprendre les circonstances qui avaient mené ces personnes à la rue et d'effectuer une comparaison avec les données des collectes précédentes. Les membres de l'équipe de recherche ont accompagné des travailleurs fournissant des services aux sans-abri ainsi que des agents des services régionaux de la police de Sudbury au cours de leurs patrouilles nocturnes. Des entrevues ont aussi eu lieu avec des sources clés d'information de ces services et d'autres organismes servant la population des sans-abri.

Beaucoup des thèmes relevés lors des observations sur le terrain effectuées au cours des volets 1 à 6 se rejoignaient, comme le montre l'encadré 3 (sauf pour les différences évidentes liées à la température en janvier). Dans le volet 6, malgré le froid intense, il a été possible d'entrer en contact avec des personnes qui ont indiqué qu'elles avaient l'intention de rester dehors. Par conséquent, les chercheurs sur le terrain ont pris des notes sur tous les thèmes figurant dans l'encadré 3.

Encadré 3 : Thèmes ressortant des observations sur le terrain, V1 à V6

Thèmes	V1	V2	V3	V4	V5	V6
	Juille t 2000	Jan. 2001	Juille t 2001	Jan. 2002	Juille t 2002	Jan. 2003
	2000	2001	2001	2002	2002	2003
Maladie mentale	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Toxicomanie	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Des « personnes normales » sont sans abri	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Relations d'aide parmi les sans-abri	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accès aux services de soutien	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Questions de santé	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ennuis et facteurs de stress quotidiens (p. ex. porter des sacs)	✓	--	✓	✓	✓	✓
Trouver un endroit pour dormir	✓	--	✓	✓	✓	✓
Trouver un endroit pour se tenir au chaud	--	✓	--	✓	--	✓
Adolescents sans-abri	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	--	--	✓	✓	✓	✓

Note: ✓ indique que la question/le thème a été observé directement et consigné dans les notes prises sur le terrain.

